

BULLETIN  
MUNICIPAL & vous !

Automne - Hiver - 2012 |

# LA FLOTTE

Une urbanisation  
harmonieuse !





04	La rentrée scolaire	Les travaux d'aménagement	07
08	Une rue, un nom Gustave Dechézeaux	Une pluie diluvienne	09
10	Dossier urbanisme	Des nouvelles du port et du marché	17
18	Saison estivale 2012	La maison du platin	20
21	Espace Bel Air	Rencontre avec Christian Delval	26
28	Association Simon de Cyrène	Information Associations sociales	29
30	Les Brèves		

La Flotte. Bulletin Municipal. Automne-Hiver 2012

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (maire) - Secrétaire de Rédaction : Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire) - Mise en page : Asbury  
Impression : imprimerie Mingot. Ont collaboré au Bulletin : Léon GENDRE, Simon-Pierre BERTHOMÈS, Michèle DROUIN, Alain CROCI, Jacky OGER, Éric LEM, Véronique LETOURNEL, Bernard WAGON, Michel GALLICE, Françoise FORGET, Patrick SALEZ, Christelle BARATON, Romain GABRIEL, Judo Rétais, Jean-François DOUAY, Christian DELVAL, Guy GERMAIN, Bénédicte BECONNIER, Marie-Thérèse EPAUD, la MJA, l'école élémentaire, l'école maternelle, l'école Sainte Catherine, le jardin d'éveil.

Photos : Mairie de La Flotte, Asbury, MJA, Jacques DEMEULENAERE, La Maison du Platin, Bernard WAGON, CAUE, Patrick SALEZ, Guy GERMAIN, Christian DELVAL, RFO, Viet Vo Dao, Judo Rétais, l'école élémentaire, l'école Sainte Catherine, le jardin d'éveil, X.

Dépôt légal : décembre 2012 – Edition : 3 000 exemplaires.

Photo couverture : Bernard WAGON.



# EDITO

## La recherche de l'équilibre

Dans une société où les déséquilibres de tous ordres perdurent, voire s'amplifient, l'aménagement du territoire et l'urbanisation n'échappent pas à ce triste constat : toujours de plus en plus de constructions, toujours de moins en moins d'espaces agricoles et de zones naturelles. Tous les dix ans, près de 600 000 Ha, soit la surface d'un département, sont sacrifiés pour créer des équipements dont l'utilité n'est pas toujours prouvée.

L'île de Ré n'échappe pas à cette tendance du toujours plus, particulièrement en termes de construction de résidences secondaires. Le déséquilibre est tel que les pouvoirs publics viennent à nouveau de rappeler à l'occasion de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qu'il importait de modérer l'urbanisation, tout en réservant une partie du résiduel constructible à l'édification de logements sociaux.

Dans sa lettre de cadrage en date du 10 juin 2009, le Préfet de la Charente-Maritime rappelait aux élus les orientations souhaitées par l'Etat lors de l'élaboration du SCOT de l'île de Ré : « *L'île de Ré présente les caractéristiques d'un espace « fini » qui se trouve désormais proche des limites de son développement urbain. Dans ce contexte, il apparaît prioritaire d'assurer à l'île de Ré un développement équilibré et durable, permettant à la fois le maintien d'une population résidentielle permanente, ainsi que la maîtrise de la fréquentation estivale, avec comme objectif de préserver l'identité physique, économique, socio-culturelle et l'équilibre écologique de l'île. La ressource foncière disponible étant limitée, il convient désormais de réserver l'espace urbanisable à des*

*opérations d'intérêt général : équipements publics, logements sociaux, zones d'activités économiques et que soit engagée une politique foncière ambitieuse permettant de maîtriser l'urbanisation du territoire ainsi que le maintien des activités primaires garantes de la qualité des espaces naturels et des paysages ».*

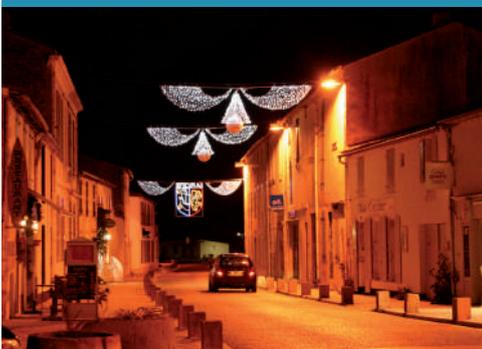
Ces sages recommandations du Préfet n'ont malheureusement pas été suivies par les 18 élus (sur 20) de la Communauté de Communes qui ont voté un SCOT contraire à la raison et au maintien des équilibres sur notre île.

Le conseil municipal de La Flotte, dans sa grande sagesse, travaille depuis deux ans à l'élaboration du Plan Local d'urbanisme (PLU) qui va succéder au Plan d'Occupation des Sols (POS) appelé à disparaître en 2014 dans l'esprit de protection voulu par l'Etat. C'est avec la ferme volonté de préserver le cadre de vie des Flottais, tout en facilitant l'installation de jeunes ménages sur la commune, que votre conseil municipal proposera avant l'été les orientations pour les vingt prochaines années.

Je vous donne rendez-vous aux futures rencontres qui seront organisées tout au long de l'année 2013 afin qu'ensemble nous préparions « La Flotte pour demain ».

A toutes et tous je présente mes vœux de bonheur et de réussite pour la nouvelle année.

Votre Maire,  
Léon GENDRE



MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure - Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32 - mairie@laflotte.fr

Horaires d'ouverture du Secrétariat

Lundi : 10h à 12h - Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h - Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h

Jeu. : 10h à 12h - Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



Rencontres sportives



Découverte du Marais



Étude à la Maison du Platin

## UNE ANNÉE 2012/2013 à l'École Élémentaire

La rentrée des classes 2012/2013 s'annonçait avec quelques inquiétudes. En effet, l'École Élémentaire pouvait connaître la fermeture d'une classe. Mais, les effectifs du jour de la rentrée ont dépassé le seuil de référence de 129 élèves. La 6ème classe a donc été rouverte.

Mme Annie NGUYEN a été nommée titulaire. Mme Marie BOUCLAUD est nommée à l'année pour 3 jours par semaine et Morgane GUILLON assure l'intérim le mardi.

L'année prochaine, 23 CM2 devraient partir en 6ème et 34 grands de la maternelle devraient entrer au CP. Aussi cette prochaine rentrée devrait se dérouler normalement.

Une assistante d'éducation intervient le jeudi et le vendredi. Une aide aux leçons est apportée ces jours-là en activité périscolaire.

Deux emplois, l'un à temps plein l'autre à 3/4 temps, sont mis à disposition par la Commune : une bibliothécaire est à temps plein sur l'école. Une aide maternelle est affectée aux classes de CP et assure des remplacements en maternelle en cas d'absence d'ATSEM.

Parmi les domaines d'apprentissage dans le cadre du projet d'école, les élèves « partent » à la découverte du patrimoine local.

Selon le niveau de la classe, certains effectuent des recherches sur les « écrits » dans le village, d'autres travaillent avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Des classes vont visiter la chèvrerie de Loix, l'oursinerie et les parcs à huîtres à la Flotte, les écluses à Ste-Marie, l'écomusée des marais salants, La Maison du Platin, le musée Ernest Cognacq...

Des élèves ont pu étudier la géologie de l'île de Ré lors de la fête de la science à La Maison du Platin.

Toute l'école est adhérente à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et des rencontres sportives inter-villages sont organisées tout au long de l'année.

Vous pouvez vous rendre sur le site Internet de l'école pour être tenus informés régulièrement de l'actualité scolaire.

<http://sites17.ac-poitiers.fr/laflotte-elem/>

## NOUVELLE RENTRÉE AU JARDIN D'ÉVEIL



Le Jardin d'Éveil de La Flotte accueille pour sa deuxième rentrée des enfants à partir de leurs deux ans jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Actuellement, 16 enfants viennent découvrir la vie du Jardin d'Éveil, mais bientôt 6 autres les rejoindront. Ce seront donc 22 enfants inscrits cette année, certains à temps complet certains à temps partiel.

Ce n'est ni l'école ni la crèche. Ici le rythme est collectif, mais on vient pour apprendre en jouant et être confronté aux autres. L'équipe pédagogique œuvre afin que chaque enfant puisse s'épanouir au milieu des autres.

Les activités proposées sont toujours ludiques, mais les enfants sont mis, aussi souvent que possible, en situation d'apprentissage dans tous les gestes de la vie quotidienne.

L'équipe essaie de leur apprendre à faire tout ce qu'ils sont en mesure de faire seul : ouvrir le robinet, tirer la chasse d'eau, mettre son manteau, prendre son verre, ranger sa chaise, se déplacer en se donnant la main, choisir, apprendre à faire et ranger un jeu, respecter et écouter les autres enfants et leur parler, chanter avec les autres, etc ...

Nous cherchons à ce qu'ils soient acteurs et qu'ils ne subissent pas les choses sans comprendre.

Chaque jour des activités sont proposées : chants, jeux de doigts, histoires, ateliers découvertes mais aussi promenades à la découverte du village ou bottes aux pieds, à l'observation sur l'estran, activités corporelles en salle de motricité afin de développer leurs capacités physiques et de dominer leur peur.

Cette année, l'équipe a mis en place un projet « contes et marionnettes » avec deux intervenantes rétaises Marie Ange FREY et Aurina COLLET. Elles proposeront des animations et des spectacles adaptés aux tout-petits tout au long du prochain semestre.



À gauche : Catherine CHARIER, moyenne section  
À sa droite Virginie GARANDEL la nouvelle directrice

## ÉCOLE MATERNELLE : Nouvelle Rentrée Nouvelle Directrice

Au mois de juin dernier, Marie-Pierre RABATÉ, directrice de l'école a dit au revoir à ses élèves et à ses collègues.

Au mois de septembre, l'école accueillait sa nouvelle directrice, Virginie GARANDEL. Elle venait en voisine de l'école de Ste Marie pour assurer la petite section (24 élèves), et, en même temps, arrivait Catherine CHARIER, de Rivedoux Plage, pour la moyenne section (24 élèves). La grande section (26 élèves) est prise en charge par Isabelle BROUHARD.

L'équipe pédagogique est aidée par les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) Myriam FAYS, Christelle ROBLIN et Camille FILLON.

L'apprentissage du monde extérieur se fait par des sorties et des visites : en octobre, les enfants sont allés rencontrer les commerçants du marché pour la découverte du goût par une dégustation de leurs produits, des spectacles à La Maline : « Trompette », en décembre et « Michka », un spectacle de marionnettes proposé à l'école par Aurina COLLET.

Des sorties d'études seront organisées : en janvier à l'Aquarium, pour tous les enfants de l'école, avec des animations pédagogiques différentes pour les Petits et les Grands. Cette sortie est offerte par l'Association de Parents d'Elèves. En février, les Petits et les Moyens iront visiter une chèvrerie.

Nous avons monté une chorale avec tous les enfants de l'école. Nous travaillons des chants sur le thème de la mer.

Nous participerons à « La Grande Lessive » le 28 mars 2013, c'est un projet national qui consiste à exposer les travaux d'arts visuels des enfants dans des lieux extérieurs à l'école, les oeuvres étant suspendues sur des fils à linge.

Nous participerons également à « la Semaine de la Maternelle », du 21 au 25 mai. C'est une opération qui vise à montrer au grand public ce qu'est la maternelle et ce qu'on y apprend.

## L'ÉCOLE SAINTE - CATHERINE : UNE ANNÉE 2012/2013 SEREINE

La rentrée 2012/2013 s'est déroulée normalement avec un effectif stable. Les trois classes de l'école suivent les programmes officiels de l'enseignement. Toutefois les aspirations de l'équipe éducative ne s'arrêtent pas là.

En effet, s'appuyant sur les valeurs de notre caractère propre, notre projet se décline autour de plusieurs axes :

- Donner une formation humaine et chrétienne basée sur le respect des autres dans leur identité, leurs particularités. Éveil à la Foi, catéchèse. Vivre ensemble les temps forts de l'année (Noël, Pâques, ...).
- Garder un lien constant avec les élèves et leur famille : chaque enfant est unique et nous nous devons de rechercher la pédagogie la plus adaptée pour lui. Pour cela, nous n'hésitons pas à faire appel à notre enseignante spécialisée, à notre psychologue scolaire et à recruter une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS).
- Entretenir une collaboration étroite avec l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) et les parents d'élèves de l'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre, adresse courriel : « [appel.ste.catherine.laflotte@gmail.com](mailto:appel.ste.catherine.laflotte@gmail.com) ») dont la mobilisation et l'enthousiasme permettent de réaliser de nombreux projets pour les élèves.



- Déterminer des choix : l'accueil des enfants dès 2 ans, l'accompagnement des élèves avec un suivi personnalisé et individuel, la mise en place d'ateliers variés dans les domaines sportifs, culturels, artistiques, ..., une étude surveillée de 17h à 18h 30 ...

De plus cette année, l'école a décidé de s'associer à un événement national qui nous offre de multiples possibilités d'exploitation pédagogique et pastorale : les 850 ans de la construction de Notre-Dame de Paris, projet qui se conclura, pour les primaires, par un voyage de fin d'année à Paris.

## LA FARANDOLE



les enfants attendent sagement les petits copains pour partir à La Farandole, sous la conduite de Jénifer.

**Avec l'accueil péri-scolaire de La Farandole, le complexe scolaire de la Clavette permet aux parents des enfants scolarisés dans la commune, de pouvoir assumer leurs obligations professionnelles en toute quiétude.**

Dès la fin de l'après-midi, les petits sont accompagnés au centre par une monitrice, même s'il n'y a que quelques pas entre les deux portes.

Pour l'année 2012/2013, ce seront de nombreuses heures d'accueil assumées par Mathieu et toute son équipe. Mais c'est avec enthousiasme que commence cette nouvelle année, car l'an prochain de nouveaux locaux seront mis à disposition.

En effet, la municipalité se propose de transformer les garages non utilisés à l'intérieur de l'école pour agrandir l'espace accueil de La Farandole (voir le chapitre travaux structurants).

Les nouveaux moyens, mis à disposition, permettront d'améliorer les conditions d'accueil et de conforter les activités d'éveil et de jeux, en particulier de créer des ateliers parents-enfants et d'organiser des conférences parentales, lieu de rencontre, de parole et d'écoute pour les jeunes parents.

# LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT



Rue Gustave Dechezeaux



A l'automne, les travaux des rues ont repris pour la troisième année consécutive.

Tout d'abord, les derniers mètres de **la rue Gaston Lem** débouchant sur la rue André Favreau ont été terminés.

En suivant par le carrefour des rues **Camille Magué**, **Gustave Dechézeaux** et **Gaston LEM**, l'entreprise de travaux publics a permis de laisser libre, rapidement, « la première ceinture » du village, facilitant, ainsi, la circulation communale.

Actuellement, c'est au tour des riverains du grand axe villageois Nord-Sud, la rue Gustave Dechézeaux, de subir les inconvénients de travaux importants. Mais pour quel résultat ! Les rues adjacentes sont réouvertes au fur et à mesure de l'avancée du chantier, ce qui minimise un peu les inconvénients.

Pour assurer la continuité de ces aménagements, des travaux dans les rues avoisinantes vont être entrepris : la venelle St Pierre, la rue Gal Goguet et les rues du Parc, du Temple et de l'Airmorin :

Des travaux importants seront réalisés dans l'ensemble scolaire pour améliorer l'accueil périscolaire de La Farandole, comme nous vous en avons informé dans les pages précédentes concernant l'école publique. Deux garages non utilisés à l'intérieur de l'enceinte scolaire seront transformés en salles et bureau.



# Une rue, un nom Le conventionnel DECHÉZEAUX

## Un flottais parmi les fondateurs de la première république

La grande rue qui va du Carrefour des Sœurs à la route de Ste Marie s'est longtemps appelée « rue de la châtaigneraie ». Quand le petit bois qui justifiait son nom disparut, peu après la Révolution, on la nomma par rapport à un autre repère : « le Pavillon ».

C'était, en haut de la côte, tout près de l'actuelle statue de la Vierge, une maison surmontée d'un petit clocheton qui, de loin, permettait de voir la mer. Il était probablement très semblable à la petite construction en ardoise que l'on peut voir aujourd'hui sur une maison ancienne du port, quai de Senac.

La « rue du Pavillon » fut donc pendant plusieurs années la voie qui conduisait en pente douce, tous ceux qui, arrivant de Ste Marie, se rendaient au Port de La Flotte pour y charger leurs produits à bord des bateaux. La Flotte, en effet, a été longtemps le port de Ste Marie, celui par où la riche production viticole et maraîchère de cette commune était commercialisée.

En 1928, le « pavillon » ayant disparu, le Maire de La Flotte, nouvellement élu, Aristide Guignier, proposa au conseil municipal de débaptiser la rue et de la nommer du nom de Gustave Dechézeaux. Son initiative causa, tout d'abord, un peu de surprise. Les rues de La Flotte, à cette époque, ne portaient pas de noms de personnes. Il y avait la « rue des charrettes », celle « des puits doux », celle « des olonnaises et des sables », mais il n'y avait pas de rue « Henry l'ainé » ou « Charles Biret ». C'était la première fois que le conseil municipal était sollicité pour donner à une rue le nom d'un enfant du pays.

Le Maire, assisté de Baptiste Bernard qui était alors Secrétaire de Mairie et venait de publier sa « Monographie de La Flotte », exposa que la Commune avait toutes les raisons de s'enorgueillir de ce qu'un Flottais ait été élu par le département de la Charente Inférieure pour le représenter à la Convention Nationale puisque cette assemblée (où il s'était illustré comme défenseur des droits de l'Homme), avait, non seulement, proclamé la fin de l'ancien régime, instauré la première République, et tenu tête à l'Europe monarchique coalisée contre elle, mais avait su, aussi, créer des institutions dont la France vivait encore.

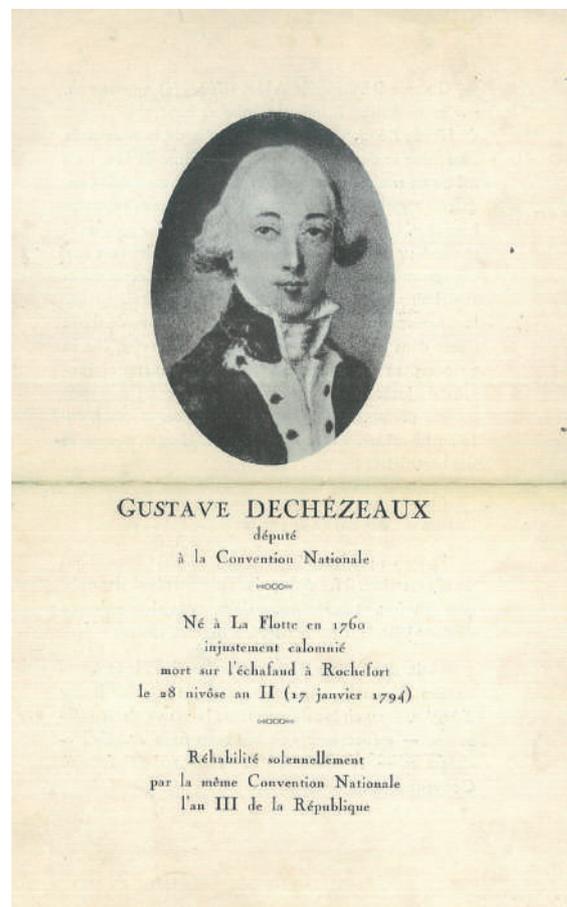
Il emporta la décision. Le conseil décida, aussi, le rappel de la carrière de Gustave Dechézeaux, l'organisation d'une fête commémorative et l'apposition d'une plaque de marbre sur sa maison natale.

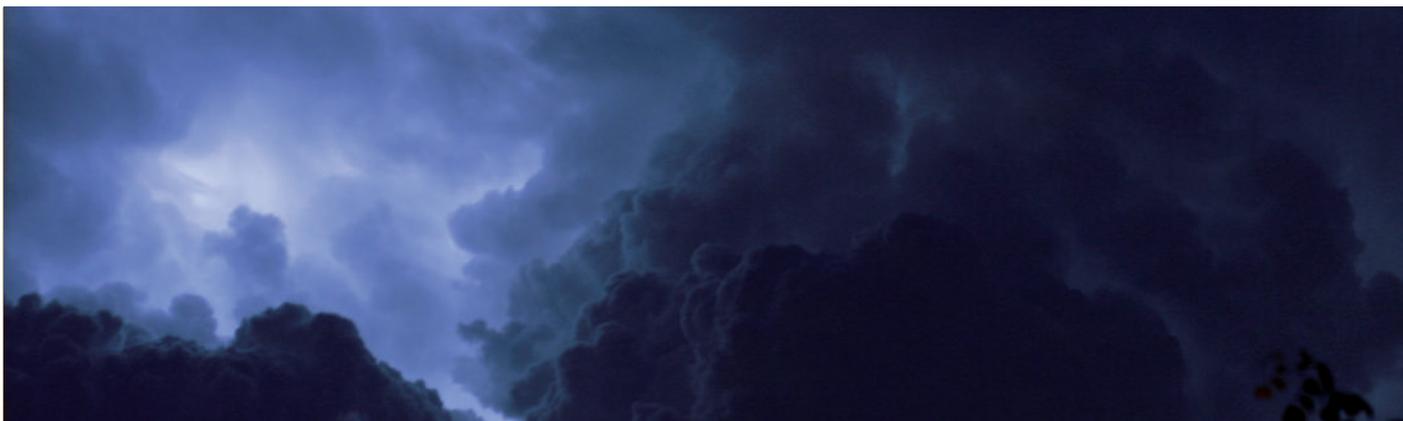
Celle-ci eut lieu le 12 Août 1928 avec le concours des deux sociétés musicales de la commune. Le cortège, assemblé à la Mairie, se porta d'abord en haut de l'ex-rue du pavillon devant la maison qu'y possédait le conventionnel, à l'angle de la rue du puits Charraud, puis sur le port, devant sa maison natale. Revenu à la Mairie pour un vin d'honneur, il écouta, avec une certaine émotion, une conférence très documentée de M. Pierre Anaïs Proux, ancien Directeur d'École primaire Supérieure (et grand-père de l'Abbé Héraud), car



celui-ci, après avoir rappelé les étapes de la carrière de Gustave Dechézeaux, carrière entièrement dévouée à la République et à la liberté d'opinion, n'hésita pas à dire que notre compatriote était mort pour ses idées, victime d'un complot local, ourdi dans l'ombre à La Rochelle et à Rochefort par des ennemis de la démocratie représentative pour laquelle il luttait, et que c'était ce complot, mené loin de la Convention dans des conditions exceptionnelles d'illégalité et sur la seule base d'un procès d'intention qui avait mis fin tragiquement à une vie qui s'annonçait prometteuse et qui aurait été bien utile au pays.

Éric LEM





## UNE PLUIE DILUVIENNE

**Le dimanche 14 octobre 2012, entre 9h et 10h, une pluie diluvienne s'est abattue sur la commune. Les habitants des maisons des quartiers, à la cote au dessous de la mer, se sont retrouvés les pieds dans l'eau.**

Non, ce n'était pas de nouveau Xynthia, l'eau était claire, le nettoyage rapide. « *c'était comme autrefois ...mais sans la boue qui dévalait des ruelles terreuses à l'époque ...* » précisait une résidente de la rue André Favreau.

Des habitants des maisons concernées se sont précipités dans la rue pour essayer de faire quelque chose. Certains ont pu soulever les grilles d'évacuation obstruées par les feuilles, facilitant l'écoulement des eaux. D'autres n'ont pu que constater les faits et observer attentivement la montée des eaux mais aussi leur retrait rapide.

En raison des inquiétudes exprimées par les riverains, Le Maire, Léon GENDRE, organisa une réunion d'information. Près d'une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Étaient également présents le Directeur départemental de la SAUR et les services techniques de la commune.

M. le Maire précise qu'il est « tombé » en une demi-heure l'équivalent de 10 000m<sup>3</sup> d'eau. Le Directeur de la SAUR intervient pour expliquer le caractère exceptionnel de cette précipitation soudaine.

M. le Maire rappelle que le réseau d'eau pluvial actuel a été mis en place en 2002. Il demande aux personnes présentes « Combien de fois, excepté Xynthia, avez vous été inondés depuis 10 ans ? ». Pour la plupart, c'était la première fois.

D'autre part, à compter du 20 août 2012, les services techniques de la commune ont examiné tous les regards d'eau pluvial et les conduits à l'aide de caméra. Tout était en bon état.

Le réseau fonctionne bien pour des pluies et des orages forts et importants, « mais cette pluie diluvienne et exceptionnelle est très aléatoire. Surdimensionner les conduites serait d'un coût très élevé pour un résultat incertain » précise le Directeur de la SAUR.

Chacun a pu exprimer ses observations et ses remarques : « *dans les eaux pluviales, il y avait des eaux usées ...* », « *il y a eu des refoulement du tout-à-l'égout ...* », « *à certains points, il manque des regards,...* ».

Un riverain a fait remarquer qu'au niveau d'un carrefour (rue Charles Biret – rue Gal Leclerc), l'eau ne s'écoulait pas totalement et un regard supplémentaire serait peut-être nécessaire.

A la demande de M. le Maire, le Directeur de la SAUR note le nom des riverains concernés par les « refoulements » et un technicien de la SAUR passera pour trouver une solution aux problèmes. De plus, un rendez-vous sera pris avec les services concernés pour constater l'écoulement des eaux au carrefour cité afin d'envisager la mise en place éventuelle de nouveaux regards.

Néanmoins, il ne faut pas en rester là et il importe de se prémunir contre une éventuelle nouvelle précipitation pluviale, c'est la raison pour laquelle, en accord avec les services de la SAUR il va être procédé :

- **Pour les réseaux d'eaux pluviales** : à la programmation de deux hydrocurages préventifs en avril et novembre de chaque année,
- **Pour le poste de relèvement des eaux pluviales** : à la réalisation d'un entretien complémentaire fin mars ou début avril,
- **Pour les postes de relèvement assainissement des eaux vannes** : à la mise en place d'un équipement de télésurveillance des postes situés rue Charles Biret et rue des Bois,

Par ailleurs, M. le Maire et les services techniques profitent de cette réunion pour rappeler que le réseau d'évacuation des eaux pluviales n'est pas un « égout ». Il est réservé aux eaux de pluie. Les services techniques sont régulièrement interpellés pour enlever des déchets, des branchages, de la « laitance » issue du nettoyage des engins de maçonnerie... La propreté du réseau d'eau pluvial est l'affaire de tous, c'est une preuve du civisme de chacun.

Une prochaine réunion sera proposée pour faire l'état des travaux réalisés.





## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, l'urbanisme, les schémas, les travaux ...

Depuis bientôt trois ans nous entendons parler de Schéma, de Plan, d'Urbanisme Local, de Plan d'Aménagement, de Développement Durable... que de mots ! Mais pour quoi dire ? Pour quoi faire ?

Et la commune de La Flotte dans tout cela ? Le village a son histoire, son présent et également son avenir.

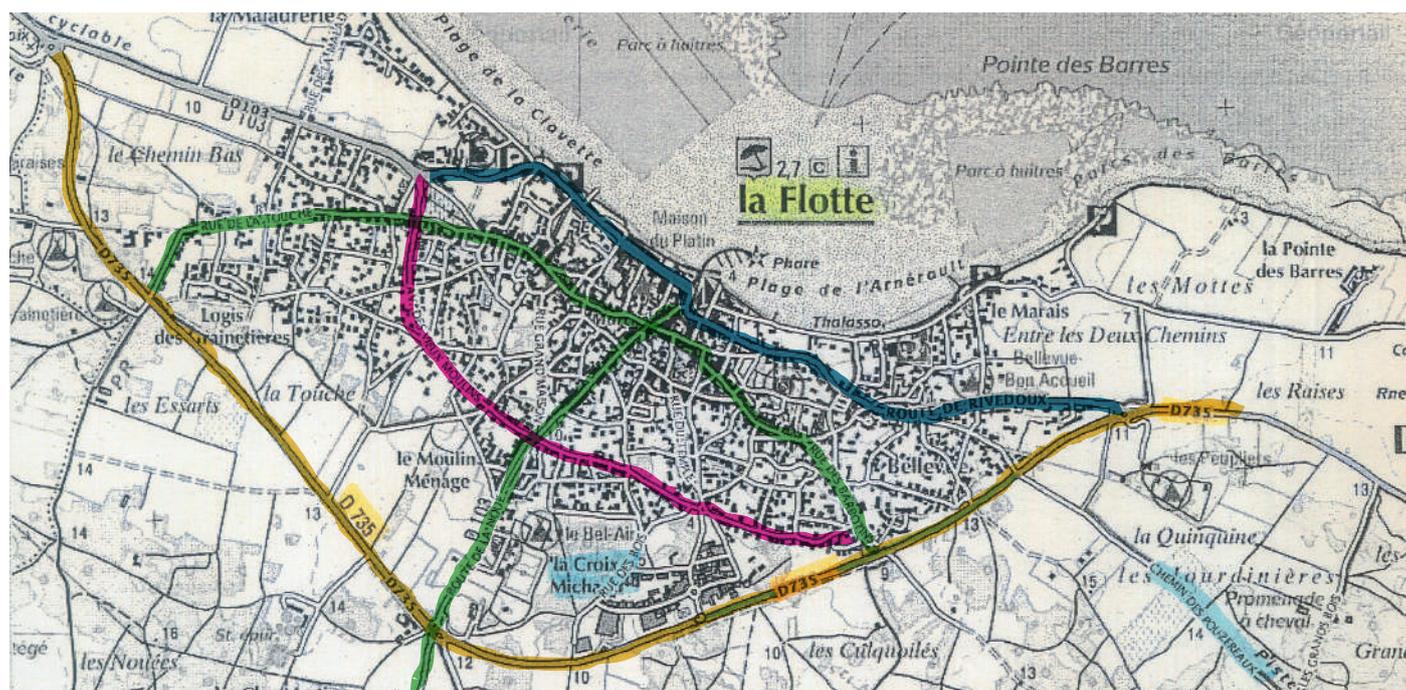
Pour essayer de comprendre ce qu'est l'urbanisme et l'aménagement du territoire pour mieux appréhender le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de La Flotte et son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), l'équipe du Bulletin Municipal a souhaité connaître l'avis de professionnels.

Ainsi, le Bulletin Municipal est allé rencontrer des professionnels connaissant bien La Flotte : au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Charente-Maritime (C.A.U.E. 17), son Directeur Michel GALLICE et Françoise FORGET, architecte conseil, au Cabinet GHECO qui accompagne depuis 35 ans le conseil municipal, Bernard WAGON, architecte et sa collaboratrice Carole JAFFRE et également à Patrick SALEZ, consultant en Aménagement du territoire, demeurant à La Flotte.

# LA FLOTTE, UN VILLAGE en permanente évolution

Quelques lignes pour nous rappeler rapidement l'histoire de la construction de La Flotte.

Il était une fois ... la mer s'arrêtait devant les dunes où est construit le village artisanal et commercial de la Croix Michaud. Certains se souviennent du marais qui n'était pas encore entièrement asséché et des dunes où étaient cultivées quelques vignes et où poussaient des pins servant de jeux aux enfants du quartier.



- Les anciens chemins vicinaux
- 1<sup>ère</sup> ceinture des années 70
- La façade maritime
- 2<sup>ème</sup> ceinture des années 2000

Malgré l'absence de textes, il est possible d'affirmer que les premières « habitations » sont apparues sur les hauteurs qui entouraient cette baie : les hauteurs de Bellevue et de Beauregard et celles de la Touche et de la Clavette.

En effet, à la fin des années 1800, « en effectuant des travaux de construction et de terrassement dans plusieurs maisons, rue du Puits Lizet... on a mis à découvert des sépultures très anciennes paraissant provenir de l'époque gallo-romaine... des pots... des coupes... des plats ... des médailles et monnaies ... » (Baptiste BERNARD, Monographie de la commune de La Flotte. 1914).

Plus récemment, lors de travaux effectués à l'ensemble scolaire de la Clavette, des vestiges gallo-romains ont été également mis à jour.

Avec le développement de l'agriculture sous l'impulsion des moines cisterciens de l'Abbaye Notre Dame de Ré, dite Abbaye des Châteliers, des fermes importantes furent édifiées sur les hauteurs de Beauregard et de la Touche.

Au fur et à mesure des besoins, des constructions furent édifiées le long des chemins vicinaux qui bordaient les champs ou qui conduisaient au havre maritime. Des quartiers virent le jour : Beauregard, Puylizet, La Touche, etc ...

Pour les besoins commerciaux des paysans, un commerce se développa. Des négociants, des armateurs se sont installés autour du havre. Un port fut construit par M. SENAC de MEILHAN. C'est le long de ce domaine maritime que furent construites les belles demeures des armateurs et de négociants.

Aussi, à La Flotte, la notion de village s'inscrit dans un objectif de cohérence et de respect des fondements historiques : la Flotte est un modèle de village rétais : compact, nettement délimité par son contour en « amande », il est structuré par l'axe est-ouest autrefois traversant et nord-sud. Le bâti y est implanté à l'alignement, avec des cœurs d'îlots constitués de cours et jardins.

La centralité du village se développe sur le Port, autour du marché, de la mairie et de l'église.

Le village comporte plusieurs pôles historiques : l'abbaye, le port, l'église ; mais c'est autour de son port, entouré de belles demeures que s'est développé le cœur animé de la commune.

Depuis de nombreuses années, l'État met au service des collectivités des directives et des règles pour l'aménagement du territoire communal. Depuis 1968, les outils proposés ont été nombreux :

Le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) en 1968, le Plan d'Occupation des Sols (POS) en 1975, le Schéma Directeur (SD) et le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) dans les années 1980.

Depuis quelques années, les communes travaillent à établir de nouvelles règles pour l'aménagement de leur territoire, à partir des directives et des règles fixées par l'État.

Chaque commune doit déterminer son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en tenant compte des règles communautaires, en particulier le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Dans les pages suivantes, nous avons demandé à des professionnels de nous expliquer ce qu'est l'aménagement d'un territoire ? l'urbanisme ?

Enfin, nous présentons les documents en cours d'étude pour la commune de La Flotte, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

# L'URBANISME ET LE CITOYEN



Michel GALLICE, directeur du CAUE 17



Françoise FORGET,  
Architecte Conseil du C.A.U.E.

Pour mieux comprendre ce qu'est l'urbanisme, nous nous sommes adressé à Michel GALLICE et Françoise FORGET du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Charente-Maritime).

## Qu'est-ce que l'urbanisme pour le citoyen ? A quoi cela sert-il ?

Deux questions fondamentales pour l'habitant d'une commune...

- L'urbanisme nous parle du vivre ensemble, au sein de nos communautés urbaines ou rurales. Il étudie notre rapport à l'histoire du territoire, sous quelles influences géographiques, climatologiques, économiques, culturelles, etc ... le lieu où nous vivons s'est développé, transformé, et peut évoluer dans le futur sous ces interactions multiples.
- L'urbanisme interroge notre passé, notre présent, notre vision de l'avenir. Il est beaucoup plus que l'empilement de règles, qui peuvent être ressenties comme des contraintes peu compréhensibles pour certains.
- Pour un habitant d'une commune disposant d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme), le « diagnostic préalable ou rapport de présentation » de ce PLU, est une information très intéressante pour appréhender une évolution pas toujours évidente à cerner.



## La planification urbaine, au service de qui ?

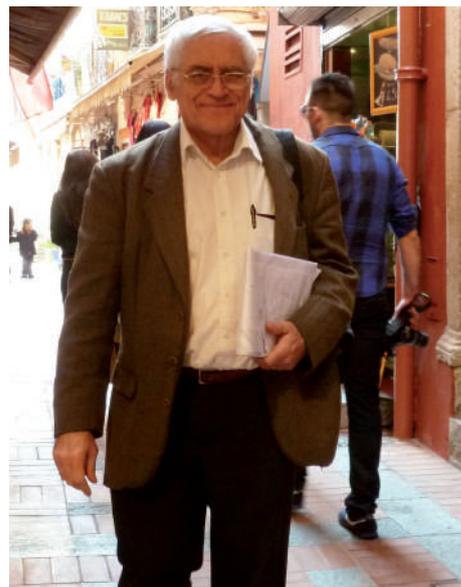
- La planification urbaine est au service du projet « politique » (du grec politikos : « de la cité ») : donc l'urbanisme vise à organiser les villes et les campagnes pour en améliorer le fonctionnement, et organiser les rapports entre les différentes communautés. Dans nos sociétés modernes, l'urbanisme s'appuie sur des règles définies par des lois (code de l'urbanisme, loi SRU..).
- Le droit de l'urbanisme est une création récente marquée par les lois dites Cornudet, des 24 mars 1919 et 19 juillet 1924.
- Auparavant, seules des mesures relatives aux voies et places publiques, organisaient l'espace urbain. Elles ne s'appliquaient bien souvent qu'à l'intérieur de la ville intra-muros. Or, avec l'industrialisation et l'extraordinaire expansion urbaine qui s'ensuivit, il a fallu créer un droit capable d'anticiper l'évolution de l'urbanisation, et d'en contrôler son développement dans l'hygiène et l'harmonie.

C'est au début du XXe siècle que cette préoccupation s'est traduite dans le droit de l'urbanisme moderne.

Le droit de l'urbanisme ne se contente plus de « modeler » la cité, mais s'efforce aussi de protéger l'environnement d'une urbanisation anarchique et incontrôlable. Il vise à mieux gérer l'utilisation des sols.

- Le droit de l'urbanisme est un outil au service d'une plus grande cohérence de l'action publique.

L'urbanisme est indissociable de la réflexion sur l'avenir. L'urbanisme traduit donc le futur de notre espace, c'est-à-dire le projet de la cité. Mais l'habitant de la cité n'est pas le seul acteur de son espace, d'autres acteurs en sont également les dépositaires.



Bernard WAGON, architecte

## L'URBANISME ET LA FLOTTE

**Le Bulletin Municipal a demandé à Bernard WAGON, architecte, qui depuis longtemps accompagne, avec son cabinet GHECO et sa collaboratrice Carole JAFFRÉ, le conseil municipal dans l'élaboration des documents communaux, ce qu'il fallait comprendre dans l'urbanisme.**

### Bernard WAGON, l'urbanisme à La Flotte, qu'est ce que c'est ?

Employer le mot « urbanisme » pour La Flotte est un peu excessif. En effet, ce terme générique désigne toute action d'aménagement du territoire.

Pour ce qui nous concerne, il y a un village qui préexiste à tout projet et qui est déjà paysagé. Il est à l'échelle d'une communauté humaine aux dimensions modestes.

La commune présente un « paysage » urbain de village composé de petites unités en continuité. Nous trouvons **des îlots de jardins entourés de murs et sur le devant des maisons construites sur le bord des chemins.**

Les chemins ont précédé les rues actuelles, ils permettaient de se rendre au champ. Ils n'étaient pas droits et pas très larges et le bâti s'est inscrit suivant la fantaisie du tracé des voies.

Le regroupement des maisons permettaient une meilleure protection quant aux aléas climatiques et aux divers « dangers » extérieurs. Leur construction est d'une nature cohérente dans un habitat continu le long des rues. Elle facilite une vie relationnelle et solidaire.

### Quelle est l'évolution du village ?

L'extension de La Flotte s'est réalisée sur ce schéma d'îlots et de quartiers. Les règles ont évolué vers un « front bâti » en bordure de la rue, en respectant les courbes et les largeurs des rues.

Ainsi dans une même rue des maisons anciennes et neuves peuvent se côtoyer en parfait harmonie (rue Gustave Dechézeaux).

La dernière réalisation au quartier de Bel Air, la rue Sibille Lavertu répond à ces critères : les maisons sont construites le long de la rue, elles suivent la courbure de celle-ci et les jardins sont derrière les maisons.

Les quartiers de Bel Ébat ou des Geoffrielles ont été construits sur ces principes.

### Dans d'autres villes ou villages, nous trouvons des lotissements, seriez-vous à contre courant ?

Les lotissements de périphérie des villages ont été construits dans l'esprit d'urbanisation de l'après-guerre : « sa maison individuelle, son jardin », souvent une maison au milieu d'un petit terrain.

En effet, pour assurer la croissance des villes, il peut y avoir deux options : D'une part, « un urbanisme diffus » consistant à accompagner chaque demande de construction au cas par cas, chacun sur sa parcelle, à mesure des projets.

D'autre part « une opération d'ensemble » consistant à étudier et à réaliser un quartier ou une partie de quartier en une seule fois. Cette dernière démarche demande une volonté politique et un projet sur l'évolution du village.

Dans les deux cas des règles d'urbanisme fines permettent de préserver l'identité des villages à mesure de leurs prolongements.

Comme la plupart des villages de l'île de Ré, excepté St Martin construit à l'intérieur de remparts, La Flotte est un village de « terrien ». Elle s'est construite le long des chemins ruraux jamais droits, anguleux, de largeurs variables, au gré du parcellaire ...

Néanmoins, l'évolution maritime s'est harmonisée avec l'aspect rural du village. De grandes maisons ont pu être construites sur les nouveaux espaces autour du port et devant le front de mer.

Le respect des chemins de contournement qui sont devenus les rues Camille Magué et Gaston Lem ont permis de « contrôler » l'extension.

La déviation de la route départementale « confirme les limites » de l'extension et assure l'homogénéité du village.



Les Geoffrielles : le principe de « l'îlot » énoncé ci-dessus.

# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Le Carré de Bel Ebat



Patrick SALEZ



Le site de l'Abbaye des Châteliers

**Depuis très longtemps, on parle d'aménagement du territoire, pour comprendre, nous sommes allés frapper à la porte d'un habitant de notre commune, Patrick SALEZ, consultant, expert en Aménagement du territoire.**

## Patrick SALEZ, l'Aménagement du Territoire qu'est ce que c'est ?

L'« Aménagement du Territoire » organise la vie sur un espace donné où s'installent des hommes et des activités. Cet aménagement vise également à corriger les inégalités criantes entre territoires. Nous avons d'ailleurs depuis six mois un ministère en charge de l'égalité des territoires

Il peut y avoir deux types d'organisations. Dans le premier, « la personne publique » (l'État ou la collectivité territoriale) s'occupe de l'organisation du territoire, comme dans beaucoup de pays d'Europe; dans le second, les activités économiques s'installent sur un territoire et la population s'établit autour d'elles, sans besoin de l'intervention de l'État, c'est la situation des États-Unis ou de la Chine.

En France, nous connaissons le premier type d'organisation avec un centralisme de l'État (on parle de planification), essayant de trouver un équilibre entre la place des populations et celle des activités économiques. Il est difficile, mais essentiel, de réaliser une relation harmonieuse entre l'« Humain » et l'« Économique ».

## Comment peut-on concilier les deux ?

Il est possible d'appréhender le problème par deux types d'échelles. D'une part, à l'échelle du « Pays », au sens traditionnel du terme, par exemple l'Aunis, la Saintonge ou l'île de Ré en ce qui nous concerne. Cette échelle est appelée également « Bassin de Vie ».

La seconde échelle est celle du « Bassin d'Emploi ». C'est le territoire où le plus grand nombre de personnes travaille. Pour notre situation, c'est le territoire de l'île de Ré et de la Communauté d'agglomération voisine de La Rochelle.

L'île de Ré est donc un « Pays » avec ses collectivités territoriales, Communes et Communauté de Communes, avec un Conseil de Développement et un Plan Régional de Développement Durable (P.R.D.D.) permettant au Conseil Régional de soutenir les initiatives du « Pays ».

## Comment s'organise cet aménagement ?

L'aménagement s'effectue par une répartition de l'utilisation équilibrée de l'espace, c'est à dire du sol, soit du foncier.

Le premier type d'utilisation est constitué des zones d'Habitat, des emprises de l'activité économique et des emprises nécessaires pour les infrastructures et les équipements. C'est la partie « artificialisée » du sol qui représente, sur l'île de Ré, 20% de la surface totale.

C'est une bonne chose, mais cela ne règle pas les difficultés, car c'est sur 20% que se produisent les déplacements quotidiens.

Le second prend en compte les espaces agricoles, les espaces naturels et les espaces en mutation (les friches), soit 80% de la superficie totale de l'île.

Ce sont ces friches qu'il convient de remettre en activité à travers des plans de gestion (agriculture, chasse, randonnée, etc...). Cet ensemble constitue, entre autres, le PAEN « périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains ».

## Comment se gèrent ces espaces : sont-ils autonomes ou interdépendants ?

Ces six espaces sont interactifs :

- Ils ont une dimension sociale. Il y a un habitat et un vécu. La mixité sociale est indispensable pour l'harmonie de la vie collective, pour la solidarité. Les nouveaux quartiers répondent à cette exigence : les Geofrielles, Bel Ebat, Bel Air, ...
- Ces espaces doivent participer au développement économique pour un travail de proximité, comme la Zone de la Croix Michaud ou le centre bourg et son marché.
- Ces espaces doivent permettre une croissance naturelle pour une vie dynamique sans la mettre « sous cloche » et faciliter la mobilité.
- Ces espaces doivent être des lieux de démocratie par une pratique quotidienne de la citoyenneté.
- Enfin ces espaces doivent être des lieux où s'exprime et où se construit le développement durable. L'homme est de passage, mais il doit tenir compte des générations futures et mettre en place les conditions de leur « bien vivre ».

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) DE LA FLOTTE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) constitue la nouveauté essentielle entre le contenu du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et celui du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Le P.A.D.D. est le document où sont exprimés les objectifs et les projets de la commune en matière d'environnement et d'urbanisme, de développement économique et social à l'horizon de 15 à 20 ans.

Le « développement durable » est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport « Notre avenir à tous » de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable, dit rapport Brundland).

Ce P.A.D.D. a été élaboré, avec le concours du cabinet d'urbanisme GHECO de Bernard WAGON, dans le cadre de la commission municipale d'urbanisme. Il sera soumis à la décision du conseil municipal et, ensuite, accessible à tous en mairie et sur le site web de la commune.

Le P.A.D.D. s'articule autour de cinq chapitres dont nous présentons brièvement quelques points :

## A - AFFIRMER L'ÉQUILIBRE DES VOCATIONS ET DES ESPACES

- Un village traditionnel (l'un des « Plus Beaux Villages de France »), pôle de vie et structurant

La commune de La Flotte est centrée sur son village caractérisé par un habitat concentré, possédant la majorité des services de première nécessité et offrant une forme de vie communautaire.

Le village laisse dégager sur les trois-quarts de son pourtour de vastes espaces agricoles ou naturels, dont des espaces ouverts sur le pertuis, au dessus des falaises.

Le village comporte plusieurs pôles historiques : l'abbaye, le port, l'église ; mais c'est autour de son port, entouré des plus belles demeures que s'est développé le cœur animé de la commune.

- 1000 ha d'espaces agricoles et naturels, essentiellement au sud de la RD et de part et d'autre du village, qui constituent des coupures d'urbanisation lisibles, confirmées par les sites classés, l'ensemble à structurer à structurer pour maintenir une mosaïque « espaces agricoles, espaces boisés, espaces ouverts et friches ».

- Un espace littoral ouvert sur le Pertuis Breton qui encadre le village, à préserver

Confirmer la préservation de la bordure littorale, son linéaire de falaises et l'effet d'anse du site flottais

Affirmer et maîtriser les vocations du littoral

Préserver le caractère paysager du front de mer



## B - MAINTENIR ET ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS DANS LES LIMITES DE LA CAPACITÉ DE L'ÎLE DE RE - CONFORTER LA VIE À L'ANNÉE

La commune retient la référence du projet de SCOT, en matière de planification de l'accueil des habitants, à savoir 1700 habitats sur l'Île-de-Ré dont 550 logements sociaux ; cet objectif porte pour la Flotte à : 90 logements sociaux et 120 logements permanents ou secondaires.

- Des logements adaptés à la demande et aux besoins :

Poursuivre la création d'opérations de logements diversifiés et d'accès à la propriété

Favoriser la réalisation de logements aidés répartis de manière raisonnée sur la commune

- Un bâti ancien préservé et des programmes de réhabilitation favorisés

- Des espaces urbains cohérents en continuité avec le bourg ou insérés dans les espaces libres ... tout en s'inscrivant dans les capacités d'accueil définies à l'échelle de l'île (SCOT).

## C - CONFORTER LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS ET SOUTENIR LES ACTIVITÉS POUR AMÉLIORER LA VIE À L'ANNÉE

- Des équipements et des services à maintenir, à renforcer

Répondre à toutes les franges de populations par des équipements et services adaptés et complémentaires à ceux de l'île (et du canton Sud en particulier)

Développer et organiser l'espace pour permettre une activité économique diversifiée, créatrice d'emplois, adaptée à la taille de la commune, avec des espaces de stationnement pour faciliter la mobilité des personnes.

## D - ADAPTER ET AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS - INTÉGRER LA PROBLÉMATIQUE DES LIAISONS DOUCES DANS TOUTS LES PROJETS

- S'intégrer dans une démarche de transports alternatifs efficace et innovante

## E - PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS IDENTITAIRES, VALORISER LES RESSOURCES PRIMAIRES ET PROTÉGER LES PAYSAGES

- La préservation de la biodiversité, en mobilisant, entre autres, les énergies renouvelables, les énergies « vertes », en tenant compte du contexte de l'île, du paysage et du village traditionnel, en valorisant les ressources terrestres et marines et en garantissant la qualité de la ressource en eau.

- La préservation et la valorisation des unités paysagères et patrimoniales, en intégrant une stratégie globale de gestion du risque d'érosion et de submersion marine et feux de forêt.

- La protection des paysages urbains de manière fine avec l'AVAP (Aire de mise en Valeur du Patrimoine qui remplace la ZPPAUP : zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager).

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA FLOTTE P.L.U.



## QU'EST-CE QUE LE P.L.U. ?

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est le principal document communal de planification de l'urbanisme. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi 2000-1208 du 13 décembre 2000) dite loi SRU.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document permettant aux conseils municipaux de mieux exprimer leur projet pour la commune, après avoir élaboré un diagnostic d'ensemble et une politique globale pour l'aménagement et le renouvellement du territoire.

La Loi, Grenelle 2 de l'Environnement, a ajouté un certain nombre d'obligations destinées à réduire l'émission de gaz à effet de serre et à protéger la bio-diversité.

Le conseil municipal élabore le Plan Local d'Urbanisme avec le concours du Bureau d'Études GHECO.

## QUE DÉFINIT ET PRÉCISE LE P.L.U. ?

Le règlement du P.L.U. délimite des zones qui doivent couvrir l'ensemble de la commune. Il existe quatre types de zones :

### ● 1 - Les zones Urbaines, zones U :

Sont classés en zone U, les secteurs déjà urbanisés et les secteurs ou les équipements publics existants ou en cours de réalisation et qui ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

### ● 2 - Les zones À Urbaniser, zones AU :

Sont classés en zone AU, les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation. L'ouverture est conditionnée par l'existence à la création de voies publiques, des réseaux d'eau, d'électricité et, le cas échéant, d'assainissement existant.

### ● 3 - Les zones Agricoles, zones A :

Sont classés en zone A, les secteurs à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

### ● 4 - Les zones Naturelles et Forestières, zones N :

Sont classés en zone N, des secteurs à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Le Plan Local d'Urbanisme précise le droit des sols :

- ▶ il délimite des zones urbaines, des zones à urbaniser, des zones agricoles et naturelles.
- ▶ il définit exactement ce que chacun peut ou ne peut pas construire. Il comporte un règlement et des documents graphiques.
- ▶ il couvre l'intégralité du territoire communal.
- ▶ il comprend un projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) qui précise le projet d'évolution et de développement d'ensemble de la commune.

## QUELLES SONT LES PIÈCES CONSTITUTIVES D'UN P.L.U. ?

### ● 1 - Le rapport de présentation :

Le rapport de présentation (article R.123-2) constitue la première pièce du P.L.U. de la commune. Au plan juridique, le rapport n'a pas de caractère réglementaire. Il doit constituer une source d'informations complète et cohérente, et doit revêtir une dimension pédagogique qui en fait une pièce accessible et compréhensible par tous.

Ce document traduit à la fois le diagnostic et l'état initial de l'environnement du territoire communal, dans une analyse environnementale

et morpho-paysagère, urbaine et patrimoniale, sociodémographique et économique, conduisant ainsi à la mise en évidence d'enjeux et d'orientation de développement et doit justifier les choix d'aménagement de la commune.

### ● 2 - Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) :

Le P.A.D.D. se présente comme l'élément dynamique et stratégique du P.L.U. Il rassemble les grandes orientations concernant l'organisation et l'aménagement du territoire et expose les intentions de la municipalité pour les années à venir, avant leur transcription spatiale et réglementaire dans le P.L.U. Il forme ainsi un véritable projet d'avenir pour la commune.

### ● 3 - Le règlement et le zonage :

Le règlement du P.L.U. consiste à fixer les règles d'affectation des sols en délimitant quatre types de zones à savoir les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et, enfin, naturelles et forestières (N). Il fixe les règles de fond applicables à l'intérieur de chacune de ces zones et détermine leur constructibilité. Sur le plan juridique, le règlement est opposable à tous travaux ou opération d'une personne publique ou privée.

Le plan de zonage délimite aussi des secteurs particuliers comme les espaces boisés classés ou les emplacements réservés, notamment pour la construction future d'équipements publics. Il peut déterminer des zones à plan masse définissant la configuration de l'urbanisation de groupes de parcelles.

### ● 4 - Les annexes :

Elles comprennent un certain nombre d'indications ou d'informations reportées pour information dans le P.L.U. (les servitudes d'utilité publique, notamment au patrimoine, aux lignes aériennes, aux infrastructures de transport ou encore les Plans de Prévention des Risques, les zones de préemption, les réseaux d'eau potable, d'assainissement, ...).

## QUELLE EST LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION D'UN P.L.U. ?

- ▶ Le conseil municipal prescrit l'élaboration du P.L.U. et définit les modalités de concertation.
- ▶ La décision est notifiée au Préfet, au Président du Conseil Général, au Président du Conseil Régional, aux Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'aux collectivités territoriales limitrophes de la commune, dénommées Personnes Publiques Associées (P.P.A.)
- ▶ La décision est publiée selon la procédure légale en vigueur.
- ▶ La phase des études préalables à l'établissement du projet de P.L.U. est engagée.
- ▶ Deux mois minimum avant l'arrêt du projet, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du P.A.D.D.
- ▶ Le conseil municipal arrête par délibération le projet de P.L.U.
- ▶ Le projet est alors soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées à son élaboration.
- ▶ Le projet, auquel les avis sont annexés, est soumis par le Maire, à enquête publique pendant un mois. Pour ce faire le Maire saisit le président du tribunal administratif dont il dépend. Ce dernier désigne alors un commissaire enquêteur.
- ▶ Le projet, éventuellement modifié après enquête publique, est approuvé par délibération du conseil municipal.
- ▶ Le P.L.U. approuvé est tenu à la disposition du public.

## DES NOUVELLES DU PORT



Robert, Jacques, Hugo et Greg.

**Jacques DEMEULENAERE est satisfait de cette année portuaire. La fréquentation des mouillages aux filières et aux corps-morts est en hausse ainsi que nombre de bateaux en escales. Ces bateaux descendent de Bretagne et d'Angleterre.**

La fête du port et du nautisme, en mai, est devenue une institution. Le public vient de plus en plus nombreux. Le spectacle « Ombres de Nuit » est très apprécié des spectateurs.

Cette année, un véhicule électrique a été acquis pour les travaux du Port de La Flotte. Le domaine portuaire s'étend de l'extrémité de La Clavette à l'Arnairault. Ce petit camion facilite les déplacements, mais surtout, permet des manutentions plus importantes, en toute sécurité.



Le véhicule électrique pour la manutention portuaire.

Durant l'année, les compteurs électriques et les bornes d'incendie ont été changés et des « bouées couronnes » ont été installées. Tout cela pour répondre aux nouvelles normes réglementaires.

Une distinction pour l'équipe du port, Robert Frère, adjoint au Maire chargé du port, a été élu à la présidence de l'association des ports de l'île de Ré. Cette association, créée en 2001, permet aux responsables portuaires d'échanger leurs expériences.

De plus, tous les membres participent à la régata annuelle des ports de Bretagne Sud et de Sud Gascogne.

## DES NOUVELLES DU MARCHÉ

Le Marché, lieu de commerce certes, est devenu, au fil des années, un lieu d'animation conviviale. Au cours de la saison estivale, l'UCAF a organisé trois dîners. L'Harmonie municipale a donné plusieurs concerts soit en grande formation, soit en jazz-band, avec beaucoup de succès.

La semaine du goût, initiée par les commerçants du marché, a été renouvelée avec les classes maternelles de la commune et le jardin d'éveil. L'objectif est d'initier les jeunes enfants à la senteur et au goût.

Durant la dernière semaine de l'année, les rues piétonnes et le marché prennent un air de fête. Avec le concours de l'UCAF et des représentants du conseil, des animations sont proposées.

Les 24 et 31 décembre, le marché est ouvert toute la journée. Les « lève-tard » pourront s'approvisionner en toute tranquillité.

Le Père Noël s'est partagé. En effet, le samedi 22 décembre, il est passé à la zone artisanale et commerciale de la Croix Michaud, avant de visiter le marché le lundi 24.

De plus, le manège du port, en lien avec les commerçants, a tourné tous les jours des vacances pour le plaisir des enfants.



# Saison Estivale 2012



Sophie LAZE dirige la chorale Ré Sonance

**La saison estivale a connu tous les types de temps, soleil, vent, chaleur, froid, pluie, ... Le mois de juillet pluvieux sera vite oublié pour garder en mémoire les bons moments de convivialité vécus par les vacanciers et les résidents permanents ou secondaires.**

En effet, du 7 juillet au 28 août, une animation a été proposée chaque soir sur le port, au marché, à l'abbaye et d'autres lieux et parfois des lieux inattendus.

Pour une première, l'édition des « Nuits Romanes » à l'Abbaye fut une réussite. Réussite également pour les autres animations mesurée par l'affluence quotidienne au marché nocturne sur le cours Felix Faure, par le monde qui chaque soir allait sur le port pour écouter les artistes et les musiciens.

#### Rappelons nous des moments forts :

Le festival des chorales de l'île de Ré (14 août), le festival annuel des musiques de l'île de Ré (15 août) organisé cette année à La Flotte et qui s'est clôturé par un feu d'artifice bref, mais époustoufflant.

Les repas nocturnes, organisés par l'U.C.A.F., le comité des fêtes et les associations, sont toujours très attendus. Vacanciers et habitants permanents et secondaires se retrouvent attablés au marché médiéval ou sur le port dans une ambiance amicale et estivale.

Les organisateurs accueillent toujours des nouveaux bénévoles.

Nous avons encore en mémoire ces vols d'oiseaux du feu d'artifice de la Saint Laurent du 5 août. Cette année, l'association des fêtes de la Saint Laurent a voulu consacrer une semaine pour fêter le 100ème anniversaire de la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux). Le spectacle s'inscrivait dans le « sites en scène » du Conseil Général de Charente Maritime.

Le spectacle pyromélodique de Jacques Couturier avec Allain Bougrain-Dubourg a emmené les spectateurs suivre « les Voyageurs du Ciel ». Les deux compères ont proposé « une invitation au voyage dans l'univers



Repas au marché



Le groupe ZAGO sur le Port



Dominique CHEVILLON et  
M. LE Maire

Allain BOUGRAIN DUBOURG

*des oiseaux migrateurs : voyage dans l'espace, au pays des étoiles où les gerbes sont fleuries, ... Instants de poésie ... bercés par les mélodies et les rythmes ».*

La galerie Sénac de Meilhan ouvrait ses portes à une exposition d'œuvres sur les oiseaux et une séance de dédicaces avec Dominique Chevillon pour son ouvrage « Les oiseaux de l'île de Ré » et François Blanchard pour son livre « Île de Ré, île de plumes », sans oublier la remise des 3 premiers prix du concours de peintures des enfants des écoles élémentaires de La Flotte, « Dessine moi un oiseau ».

La semaine se clôture par la conférence d'Allain BOUGRAIN DUBOURG, dans la grande salle de la base nautique, : « 1912-2012 : Un siècle pour les oiseaux et l'avenir de la biodiversité pour demain ».

Il ne faut pas oublier le retour de festivités à l'Abbaye. En effet cette année la Maison du Platin invitait au rêve et à l'émerveillement sur le site de l'Abbaye en participant aux « Nuits Romanes » proposées par la Région Poitou-Charentes, avec le soutien technique de la commune et de l'office de tourisme.

Ainsi, le plus vieil édifice religieux de l'île, l'abbaye Notre Dame de Ré, a

prêté ses vestiges pour une soirée exceptionnelle toute en lumière pour écouter une harpiste, un chanteur, un conteur et admirer des artistes du feu.

Pour attendre patiemment le spectacle, l'Union des Commerçants et Artisans de La Flotte ont proposé de déguster les produits du terroir : huîtres, fromages, vins, ... Un dîner sur l'herbe, telle une mise en bouche de la soirée.

Pour une première ce fut un succès ! Les produits du terroir ont manqué et plus de 600 personnes ont participé au spectacle.

Enfin la soirée se prolongea par le verre de l'amitié réunissant les artistes, les spectateurs et les bénévoles.

Nous constatons chaque année que les animations attirent toujours plus de monde, de la commune et hors de la commune. Chaque année, il est proposé des nouveautés... Remercions tous ces bénévoles qui s'activent sans compter pour faire de La Flotte un village accueillant et dynamique, digne des labels qui lui ont été attribués .



Les « Nuits Romanes » à l'Abbaye



Exposition « Terre(s) de Ré, les dessous de l'île de Ré ».



Atelier d'estampage



Une classe à l'étude du port

## La Maison du Platin

La Maison du Platin vient de fermer ses portes pour l'hiver. La saison estivale 2012 aura pâti, comme l'an passé, d'une météo franchement maussade en juillet. Néanmoins, le musée a su innover pour rester attractif.

À commencer par la nouvelle exposition temporaire « Terre(s) de Ré, les dessous de l'île de Ré » qui s'attache à raconter l'histoire de la formation de l'île et à expliquer le lien complexe existant entre les roches et les terroirs rétais. Cette exposition scientifique et didactique se poursuivra la saison prochaine pour celles et ceux qui n'auraient pas eu le temps de venir la découvrir.

Tout au long de l'été, le musée a également mis à l'honneur le patrimoine flottais et plus largement rétais au travers de conférences, d'animations et de spectacle dont le point d'orgue est bien sûr la Nuit Romane organisée sur le site de l'Abbaye des Châteliers le 30 juillet dernier.

Même fermé, le musée reste actif :

- D'abord en proposant au jeune public, les « Mercredis au Platin » : des ateliers où découverte et créativité sont au rendez-vous.
- Ensuite, nous recevons les élèves des écoles flottaises pour découvrir leur village à l'aide de photos anciennes, de cartes, de documents touristiques et de la maquette conservée à la Mairie.

N'hésitez pas à téléphoner, il vous sera répondu, à sonner à la porte, elle vous sera ouverte.

C'est aussi l'occasion de préparer la prochaine saison : nouveaux ateliers, conférences, chasse aux œufs et Nuit romane à l'abbaye.

**En attendant la réouverture officielle en avril 2013, le musée ouvrira exceptionnellement du 2 au 4 janvier, de 14h à 17h.**

## HARMONIE MUNICIPALE

### Première fête de la Sainte Cécile pour le nouveau directeur



*Bernard PERRAIN dirigeant l'Harmonie de l'île de Ré pour la Sainte Cécile*

Le dimanche 9 décembre 2012, les Harmonies de La Flotte et de la Couarde ont fêté la Sainte Cécile dans l'église de La Flotte. C'est une première pour son nouveau directeur Bernard Perrain.

En effet, au cours du mois d'août dernier, dans une discrétion toute musicale et harmonieuse, Marc Tivenin a remis sa baguette de directeur à Bernard Perrain.

Après vingt années à la tête de l'Harmonie, Marc a retrouvé son pupitre de trompette. Il va avoir tout le loisir de se consacrer à la magnifique trompette que ses collègues lui ont offerte pour le remercier de sa direction.

Bernard Perrain est bien connu des mélomanes rétais. Il oeuvre depuis longtemps au développement de la pratique musicale dans l'île. Fidèle musicien de l'Harmonie de La Flotte, il dirige depuis quelques années celle de La Couarde. Aussi, cette « double casquette » lui a permis aisément de proposer le rapprochement des Harmonies et nous pouvons écouter régulièrement un ensemble de plus de quarante musiciens, réunis par une même passion.

Bernard est entré à l'Harmonie de La Flotte à l'âge de 9 ans sous la conduite de Jean Mouilleron. Il suivit la classe de trompette au Conservatoire National de Musique de La Rochelle en 1971 pour trois années de scolarité. C'est à l'école de musique de l'île de Ré, au Bois Plage, qu'il apprit le trombone à coulisse.

Au retour du Service National dans la musique militaire de Saint Maixent-l'École, il participa, durant 10 ans, avec Daniel Rousseau,

directeur de l'Harmonie de La Flotte de 1983 à 1992, à la Philharmonie de La Rochelle sous la conduite de Jean-Louis Martin.

De plus, Bernard a suivi les cours de conduite d'orchestre proposés par la Fédération Musicale Poitou-Charentes sous la direction de Philippe NAHON le fondateur de l'ensemble instrumental contemporain « Ars Nova ».

Marc peut s'adonner sereinement à la trompette, l'Harmonie est entre de bonnes mains.



*De gauche à droite : Marc Tivenin, Bernard Perrain, Michel Parc (Président de l'Harmonie).*

## LE JUDO RÉTAIS EST TRÈS FIER DES BONS RÉSULTATS DE CE DÉBUT DE SAISON



Hélène sur les marches du Podium à Marseille

### Les horaires d'entraînement sont :

Découverte (2007-2008) :

**Mercredi** de 15h 30 à 16h 30 et de 16h 30 à 17h 30.

**Tous les Lundis et jeudis :**

Pré Poussins (2005-2006) de 17h 30 à 18h 30.

Poussins (2001-2004) de 18h30 à 19h 30.

Minimes et Adultes (+ 2000) de 19h 30 à 21h 00.

Renseignements par mail : [judoiledere@hotmail.com](mailto:judoiledere@hotmail.com)

La saison 2012 / 2013 commence bien, ce trimestre est encourageant pour les jeunes.

Au tournoi cadet de France à Marseille, Hélène, cadette en -57kg, est montée sur le podium avec une très belle 2ème place. Hélène a donné une très bonne impression aux cadres de l'équipe de France et elle devrait prochainement être surclassée en junior pour des tournois internationaux.

Elian Sorlut, en -34kg, suit sa cadette en gagnant la coupe d'Automne, en minimes, à Rochefort. Sélectionné dans l'équipe départementale de Charente-Maritime, Elian a participé au tournoi national par équipe de Nogent-Le-Rotrou. L'équipe a terminé 3ème, Elian a gagné, haut la main, tous ses combats.

Léa Petit, cadette 1ère année, en sport étude avec Hélène, se place à la 2de marche du podium au tournoi de Rochefort en -52kg.

« Le Judo Rétais » est également un lieu de convivialité. Un loto est organisé le 13 janvier 2013. Le club fait appel aux bénévoles et aux commerçants pour leur aide et leurs dons. Cette manifestation est une source de financement du club pour assumer les charges des tournois tant pour des participations extérieures ou à l'organisation des tournois au Dojo de Bel Air. (n.d.l.r. : La participation du plus grand nombre est un encouragement pour les jeunes devant leur brillant résultat).

Ainsi, le dimanche 14 avril 2013, « Le Judo Rétais » organisera pour la 4ème année, son tournoi par équipe.

Suite à l'Assemblée Générale du 25 octobre dernier, Ludovic Bonnaud a été élu président du « Judo Rétais », Valérie Boulbin ne se représentant pas, nous tenons à remercier Valérie pour son travail au sein du club et sa bonne humeur. Valérie restera membre d'honneur du « Judo Rétais ».

Cette année, Guillaume Boulet est le professeur principal. Quentin Duport continuera à suivre les jeunes en compétition, mais quittera l'île pour la capitale en mars prochain pour suivre ses études.

## L'Océan Karaté Club AUX CHAMPIONNATS DU MONDE À PARIS

Au cours du mois de novembre, du 21 au 25, les pratiquants de l'Océan Karaté Club ont pu participer aux championnats du monde de Karaté au Parc Omnisport de Bercy à Paris. Les rétais étaient présents sur le tatami et dans les tribunes.

Certes, Jacques Djeddi, moniteur du Club, mais également juge arbitre national, élu au Comité départemental olympique et sportif en charge de la commission insertion et développement du sport en milieu carcéral, œuvrait sur les tapis en qualité de commissaire sportif pour cet événement mondial.

Mais, dans les tribunes, des Karatékas de l'Océan Karaté Club ont suivi avec attention toutes les compétitions.

C'est un challenge réussi pour les dirigeants du Club. Durant six mois, il leur a fallu organiser, motiver les jeunes, leurs parents, leurs accompagnateurs, trouver les hébergements hôteliers, ...

Le mardi 20 novembre, ils étaient 50 à prendre place dans le car pour monter à Paris, trente quatre licenciés du club dont douze flottais, mais également des sportifs du Karaté adapté pour des jeunes vivant des difficultés (n.d.l.r. : voir le Bulletin Municipal de l'hiver 2011, l'article sur : l'Océan Karaté Club : Les arts Martiaux, Accepter son camarade dans la plénitude de la personne).

Cette réalisation a été réussie grâce à la ténacité des dirigeants qui ont pu compter sur les nombreux partenaires financiers. Soixante treize ont répondu à leur appel. Qu'ils en soient remerciés.

« Belle initiative que ce déplacement à Paris. Vous en garderez un souvenir mémorable » leur a dit M. le Maire de la commune durant le pot d'amitié du retour.



une section du Karaté adapté en cours d'entraînement.

## VIET VO DAO : DES MOMENTS FORTS POUR DÉBUTER L'ANNÉE 2012 / 2013



Les jeunes avec leur maître, Jean François DOUAY.

**Le Viet Vo Dao est l'art martial Vietnamien qui enseigne un art de vie et possède un éventail technique riche : techniques de roulades, de poings, de pieds, de sauts, d'armes et de lutte vietnamienne. Grâce au Viêt Vo Dao, les enfants améliorent leurs capacités physiques et mentales tout en s'amusant.**

### Manifestation du Têt Trung Thu

Les enfants du club de Viet Vo Dao de l'île de Ré, accompagnés des enseignants, ont participé et animé la fête Vietnamienne des enfants de la mi-automne : le Têt Trung Thu à Saintes, samedi 13 octobre 2012.

Organisée au profit des enfants du Vietnam cette action contribue à soutenir matériellement l'association d'aide médicale au Vietnam.

Elle a rassemblé plusieurs dizaines d'enfants du club de Viet Vo Dao de la Flotte, accompagnés pour la plupart de leurs parents, venus par curiosité mais aussi pour quelques uns, retrouver leurs racines vietnamiennes.

Activités proposées : danse de la légendaire licorne par les petits et plus grands, atelier de pliages, de maquillage, confection et dégustations de spécialités vietnamiennes, artisanat, etc ...

La plupart d'entre eux se sont retrouvés le soir, dans une ambiance chaleureuse, autour d'un bol de « Pho », préparé par l'association Vietnam17.

Merci encore aux enfants, aux parents et à leur professeur Jean- François Douay pour ce grand moment de convivialité.

### Grand rassemblement Traditionnel : école Thanh Long

Dimanche 4 novembre avait lieu, à l'Arténium de Clermont-Ferrand, un grand rassemblement d'arts martiaux traditionnels Vietnamiens en hommage au maître fondateur du Thanh Long Vo Duong, maître Nguyen Dan Phu.

Ce grand stage était animé sous forme d'ateliers par les huit fils du patriarche Dai Viet qui était, dans les années 50, un des pionniers des arts martiaux en France.

Les élèves de l'île de Ré présents ont pu recevoir un enseignement diversifié et de très haut niveau, dispensé par des maîtres 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> dan.

3 minibus ont été mis à la disposition des pratiquants ce qui leur a permis de participer en représentant le club lors de cet événement historique.

La manifestation, d'une grande intensité, a rassemblé près de 600 pratiquants venus de toute la France.

### Prochains grands événements

Le « challenge national combat » pour les enfants de moins de 14 ans qui aura lieu à Paris le 2 décembre 2012.

La fête du Tet le 2 février 2013

Le championnat de France technique et combat adultes le 23 et 24 mars 2013

La coupe de France enfant technique et combat le 6 et 7 avril 2013 à Paris

**Renseignements : 06 12 01 61 96**

Consultez les photos ainsi que les résultats sur le site internet: [www.vietvodailedere.com](http://www.vietvodailedere.com)



Le grand rassemblement à l'Arténium de Clermont-Ferrand le 4 novembre dernier.



Le rendez-vous pour les 10 ans du club.

## RÉ FLYING OYSTERS / ULTIMATE-FRISBEE

Le 20 juin 2012, le nouveau ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a signé un arrêté portant agrément de la Fédération Flying Disc France. Après la reconnaissance du Comité National Olympique, l'Ultimate frisbee est donc officiellement un « vrai » sport 30 ans après son arrivée en France.

Le club Ré Flying Oysters (RFO), créé en 2002 à La Flotte a également obtenu le label fédéral de Club Formateur. Seules 5 formations françaises (sur 80) ont ainsi été félicitées par le comité directeur fédéral pour leur travail de formation et leur représentativité en équipes de France Jeunes.

C'est une bonne nouvelle au moment où le club fête son dixième anniversaire.

Les RFO, 3ème au championnat de France des moins de 17 ans, ont fourni 6 jeunes au Pôle France. Loïc Delval, Tony Dimnet, Nicolas Karalambakis, Antoine Liron, Victor Poitte-Sokolsky ont ainsi fini 4èmes aux championnats d'Europe à Dublin. Quant à Sacha Poitte-Sokolsky, il a terminé 8ème avec les juniors des moins de 20 ans aux championnats du Monde également à Dublin.

La nouvelle aventure 2013 a déjà redémarré : Marius Depierris et Valentin Laveau ont à leur tour passé avec succès le premier stage de sélection en moins de 17 ans.

Pour les adultes RFO, après un titre de champion Atlantique et une phase finale en Nationale 3 Outdoor (championnat sur herbe), l'équipe 1 s'est distinguée par une 7ème place en Nationale 1 (niveau plus élevé français) sur plage.

Un regret pour cette année 2012 : l'annulation du traditionnel RéMix en septembre (en concurrence avec un nouveau tournoi parisien) a fragilisé les finances du club. Tout nouveau sponsor est donc le bienvenu...

Cette nouvelle saison a commencé par le championnat en salle et une 4ème place en Nationale 3 à Toulouse.

L'équipe 1 RFO était constituée pour la première fois d'une majorité de jeunes qui apportent dynamisme et émulation au club composé aujourd'hui d'une cinquantaine de licenciés.

## MAISON DES JEUNES ET DES ASSOCIATIONS



Ouverte depuis l'été 2008, la Maison des Jeunes et des Associations (MJA) est un lieu repère et repéré par les jeunes. Ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans, elle leur permet de se rencontrer autour d'activités sportives et culturelles, ou les accompagner sur des projets individuels ou collectifs.

L'objectif général de la MJA est de favoriser le développement d'une autonomie responsable et citoyenne chez les jeunes par le biais de la responsabilisation et du partenariat de proximité.

### C'EST QUOI UN ESPACE JEUNES ?

#### Un lieu de rencontre

Nous accueillons tous les jeunes tant sur des temps d'activités organisées que sur des temps informels (babyfoot, café, boissons sans alcool) afin de discuter, échanger, découvrir, expérimenter.

#### Un lieu privilégié d'activités

Sports, sorties concert, cinéma, bowling, foot-tempo, bricolage, cuisine, activités artistiques, sorties vélo, plage, événements sportifs et manifestations culturelles.

#### Un lieu d'information

Grâce au label Information Jeunesse, les jeunes ont accès à une mine d'informations actualisées sur la formation, l'emploi, la santé, le logement, etc.

#### Une équipe de professionnels

L'équipe est composée d'employés diplômés (BAFD, BPJEPS, DUT) et expérimentés (Amandine, Harmonie, Etienne et Raphaël).

#### Un lieu d'expression de ses envies, goûts et passions

Les jeunes ont la possibilité de monter des projets autour d'activités qui leur tiennent à cœur : création d'une association de skate, organisation d'un voyage autofinancé, création de courts métrages vidéos, etc.

#### Un pas vers la mobilité

Nous disposons de minibus qui nous permettent d'aller chercher et/ou de ramener les jeunes chez eux (soirées, sorties)

**Maison des Jeunes et des Associations**  
Espace Bel Air, Rte de la Noue - [contact@mja17.fr](mailto:contact@mja17.fr) - 0663354448

# Sporting Club Rétais :

## Nouveau Président – Nouvelle Saison



Romain GABRIEL le nouveau président.

Après de nombreuses années de dynamisme consacrées au SCR, le Président Alain LE MOTEUX a passé « le témoin » à Romain GABRIEL. Le nouveau président, entouré d'un bureau renforcé, a repris le challenge de son prédécesseur : poursuivre le développement du club et proposer un rugby de qualité à tous les amateurs.

### Président Romain GABRIEL, comment s'annonce cette nouvelle saison, déjà bien commencée ?

« Après un premier trimestre de jeu, le Sporting Club Rhétais a de nouveau montré un immense potentiel tant par l'intérêt porté par les plus jeunes à l'école de rugby où pas moins de 55 petits rugbymen comptent parmi les effectifs de 4 divisions (-7, -9, -11 et -13 ans). Nous travaillons également sur la création d'une section moins de 15 ans et moins de 17 ans pour lesquelles nous commençons à avoir quelques joueurs. Luc GORIN est désormais le responsable de l'école de rugby. A ses côtés, Jean-Louis RIBOT (ancien entraîneur du Stade Rochelais) est venu prendre part à l'aventure en encadrant les moins de 13 ans et Flavien JOLIER prend son rôle très à cœur avec les moins de 11 ans. Quant « au tout petit », Julien GRANDENER, avec sa patience et sa persévérance, en assure la responsabilité. A eux quatre, ils forment un staff d'encadrement de grande qualité pour le plus grand bonheur de nos enfants et de leurs parents.

### Par son école, l'avenir du Club est assuré, l'équipe première semble bien tenir sa place ?

Du côté des séniors, beaucoup de joueurs ont malheureusement été contraints de quitter le groupe pour des raisons professionnelles ou personnelles, ce qui n'a pas été facile à gérer pour les phases qualificatives. Des nouveaux sont heureusement venus renforcer les rangs des hommes de Guillaume OTT (Entraîneur/joueur), mais pas suffisamment pour pouvoir présenter une équipe réserve pour le moment (35 joueurs en tout). Malgré cela, le SCR s'est offert la deuxième place de la phase de « brassage » lui laissant sportivement parlant l'accès à la division Honneur. Cependant, du fait de critères organisationnels intervenant dans cette sélection, c'est à nouveau en Promotion d'Honneur qu'évoluera notre équipe cette saison. C'est sûrement plus réaliste compte tenu de notre sous-effectif. Mais nous ne désespérons pas et nous continuons d'accueillir de nouvelles têtes à qui nous proposons un rugby de qualité avec un bel état d'esprit. Nos joueurs sont déterminés à remporter ce championnat et prendre leur revanche sur l'année dernière. Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils aient le meilleur entraînement qu'il soit et nous souhaiterions vivement mettre en place une salle de musculation dans notre enceinte afin de mieux préparer notre « quinze » pour faire face à des équipes de plus en plus affûtées et éviter les blessures.

### Quelles sont les nouveautés de cette nouvelle saison ?

Une équipe de Flag Rugby a été mise en place avec une bonne quinzaine d'adhérents. L'idée étant de répondre aux frustrations des amateurs envieux de jouer au ballon ovale, mais soucieux de prendre des coups ou de ne pas pouvoir s'engager dans un véritable championnat. Le Flag est un rugby sans contact, que nous avons voulu ludique et bon esprit sans contraintes de match. Les équipes sont mixtes, hommes et femmes. Un rendez-vous apprécié par bon nombre de pratiquants, y compris des séniors qui participent à cet entraînement complémentaire tous les mardi soirs.

### Vous êtes entouré d'une équipe renforcée et rajeunie. Il faut remercier ces adultes, hommes et femmes, qui donnent de leur temps pour un Club. Cela devient rare. Qui sont-ils ?

Le bureau a pris un grand coup de jeune également. Alain LE MOTEUX m'a passé le relais pour animer cette grande famille. Antoine CHARAZAC (Joueur Sénior) et Caroline MERCERON (Maman d'un joueur de l'école de rugby) épaulent la présidence. Animent également le bureau du SCR : Alain LE MOTEUX (Président d'Honneur), Jackie FREITAS (Secrétaire), Laëtitia BRIAND (Secrétaire Adjte), Cécile LE ROUX (Trésorière), Adeline THOMASSIN (Trésorière Adjte), Luc GORIN (Resp. EDR), Marie-Laure RATOUIT (Secrétaire EDR), Jessica RODRIGUEZ (Logistique), Guillaume VAUX (Représentant Séniors, organisation sportives), Marcel ROGÉ, Jean-Bernard AUDEBERT (Relations publiques).

### Et les projets du SCR ?

Il est évident que le club ne peut évoluer sans moyens financiers. Ainsi nous travaillons ardemment sur l'image du SCR par la publication de visuels distribués sur toute l'île ... Nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux partenaires techniques et financiers et à la conquête de nouveaux bénévoles pour mettre en place nos événements. Une convention a été signée également pour recevoir régulièrement des équipes de Pro D2 qui viennent s'entraîner sur « nos terres » avant leur rencontre contre La Rochelle. Un moyen efficace pour faire parler de nous et pour valoriser notre club.

A cette occasion, nous aimerions refaire un vrai beau gazon pour encourager encore plus d'équipes à venir nous rejoindre et faire de notre club une vitrine encore plus belle qui donne envie, aux petits et aux grands, de venir nous rejoindre.

Un « plateau » sera également organisé à La Flotte au printemps pour accueillir 2 ou 3 équipes jeunes du continent. Enfin, nous prévoyons un tournoi à 7 à la Pentecôte. Il sera l'un des événements phare de la saison pour la mise en valeur du Sporting Club Rhétais. Ce tournoi servira pour recruter et fidéliser les joueurs de la saison prochaine. Beaucoup de travail en amont en perspective et un beau pari que nous relèverons avec fierté...



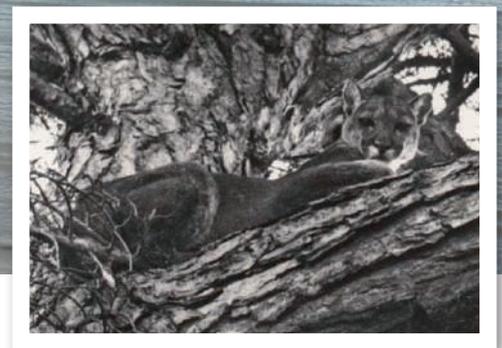
## Rencontre avec... Christian DELVAL

Le Bulletin Municipal poursuit, dans ce numéro, ses rencontres avec les flottais.

Aujourd'hui nous allons à la rencontre d'un « flottais par choix ». En effet, Christian DELVAL a choisi, il y a de nombreuses années, de s'installer à La Flotte. Christian s'investit au travail, aux loisirs, aux associations, au village. Qui n'a pas eu, un jour, l'occasion de le rencontrer... Aussi, pour le Bulletin Municipal, nous avons souhaité le rencontrer pour mieux le connaître.



Christian DELVAL



Billy le puma, premier souvenir rétais de Christian DELVAL

### Christian, vous souvenez vous de votre première venue sur l'île de Ré ?

Très bien! C'était l'année qui a suivi l'évasion de Billy le puma d'un cirque en tournée sur l'île. Toute la presse nationale en a parlé (1). Aussi, aux vacances suivantes, mes parents ont souhaité visiter ce lieu où des bêtes sauvages prennent leur liberté. C'était en 1963, nous avons campé à Sainte Marie de Ré.

### Et à La Flotte ?

C'était dix ans plus tard en 1973. J'habitais à Aubervilliers, chez mes parents qui tenaient un café-bar. J'y poursuivais mes études et je pratiquais le football dans un club où j'étais entraîneur. Durant l'été, les copains sont venus camper quelques jours. Je les ai rejoints, nous campions sur un terrain de Jean Wyart sur lequel il a fait construire « La Galiotte ».

Les copains sont repartis. L'endroit était trop beau. J'ai donc poursuivi mes vacances à La Flotte, mais je me suis rapproché de la mer en installant ma tente au Camping Bellevue de Favreau à côté de l'activité de plage du Club Mickey, créé par Roger THEVENART.

Roger THEVENART m'a accepté comme animateur sportif, apprentissage de la natation et activités diverses. Coup de foudre! Je suis revenu jusque'en 1986.

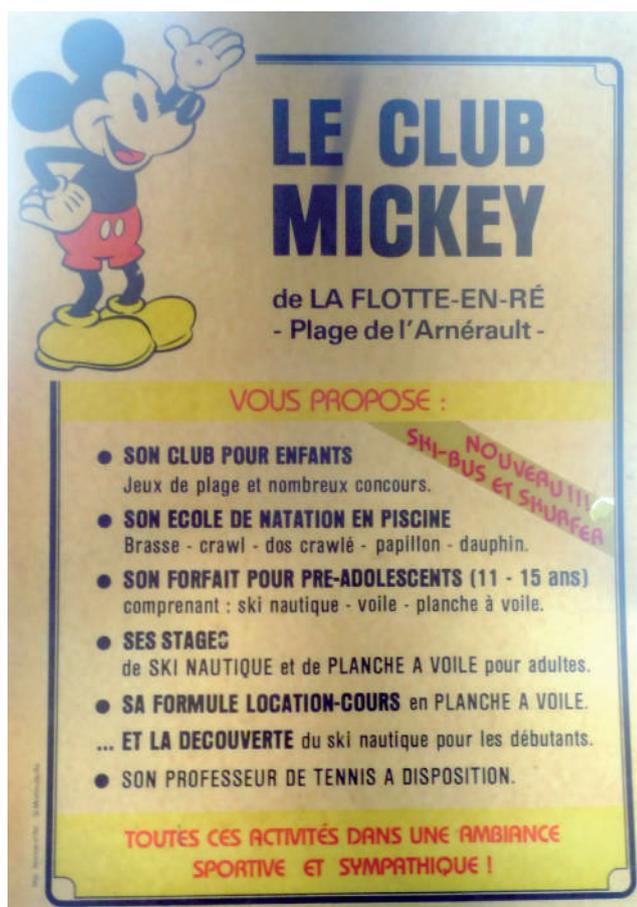
### Par quel parcours, êtes vous venus vous installer à La Flotte ?

Après mes études, je suis devenu professeur de Dessin Industriel en lycée technique. En 1980, je suis parti enseigner dans le midi et en 1986 dans l'académie de Poitiers en Poitou-Charentes.

Mais tous les étés, je venais rejoindre Roger THEVENART au club Mickey devenu ensuite Club de Plage (n.d.l.r. : de nombreux enfants et petits enfants ont appris à nager avec Christian).

Dans le département de Charente Maritime, j'étais professeur de Technologie, nouvelle matière enseignée dans les collèges. J'étais enseignant titulaire-remplaçant. J'ai enseigné plusieurs années au collège Missy à La Rochelle et dans d'autres établissements du département.

Mais, réaliser une activité à La Flotte me taquinait. Ainsi en 1986, en association avec mon épouse Sylvie et Hélène Poitte-Sokolsky, nous ouvrons sur le port une crêperie « La Fiancée du Pirate ». Néanmoins, je poursuivais mon activité d'enseignant à mi-temps et également celle du Club de plage (jusqu'en 1992).



J'ai demandé une disponibilité à l'Education Nationale en 1991 et ensuite j'ai franchi le pas de travailler à temps complet sur La Flotte à la crêperie.

#### Quel changement ?

C'est, pour moi, une aventure humaine extraordinaire. « Travailler en association » n'est pas une évidence, à terme les associés vont-ils toujours s'entendre ? Mais nous avons réussi.

La vue sur le port et la mer constitue un cadre de travail idyllique. La mer et le port peuvent être des éléments apaisants et sereins pour faire baisser les tensions.

Mais un établissement comme le notre est un lieu de vie, de rencontres. C'est également un mode de vie, l'environnement immédiat incite à la décontraction.

Mais le changement le plus important est la naissance de notre fille et ensuite celle de notre fils. Certes le travail est passionnant, mais à partir de ces naissances, j'ai découvert un nouveau métier, une nouvelle fonction, celle de père. C'est également une nouvelle aventure humaine.

#### Que de découvertes, aussi, avec « La Fiancée du Pirate », pouvez-vous nous parler de celles qui vous ont marqué ?

Il y en a beaucoup. Mais je voudrais m'arrêter sur les saisonniers qui travaillent avec nous. Pour beaucoup d'entre eux, c'est leur « premier travail » (il faut payer les études ou rechercher un travail durable...). Quelle image du travail donne-t-on à ces jeunes ? C'est leur première expérience de ce monde nouveau pour eux. Il ne faut pas les décevoir si nous souhaitons qu'ils réussissent leur vie.

Là, les relations avec leur milieu familial sont importantes. J'ai rencontré des familles qui m'ont soutenu, je pense à celles du village, la famille Motte, la famille Prud'hon.

#### Est-ce ce souci qui vous a amené à vous engager auprès de vos collègues commerçants, vous êtes président de l'UCAF (Union des Commerçants et Artisans de La Flotte) et dans les associations ?

Tous mes engagements professionnels et associatifs sont, pour moi, ma manière de faire de la politique, dans le sens premier, c'est à dire être actif dans la cité. (n.d.l.r : souvenons nous que le mot politique vient du grec « politikos » : vie dans la cité ).

J'ai accepté de participer à l'U.C.A.F. car c'est mon secteur d'activités et il me paraissait important que les commerçants et les artisans du centre bourg s'organisent pour travailler ensemble à la vie et l'animation du village et qu'ils soient représentés auprès des autorités municipales. Soutenu par Alain Croci, conseiller délégué auprès des commerçants et pour le marché, j'essaie que les 4 secteurs historiques du centre bourg : le Front de Mer, le Marché, les rues piétonnes et le port travaillent ensemble à l'animation du village.

#### Et la vie associative ? Le sport ? Les animations estivales ?

Nous constatons que les repas sur le port ou au marché attirent toujours les vacanciers et les résidents de la commune. Les diverses animations sur le port et le cours intéressent aussi bien les touristes de passage, les résidents permanents et secondaires. Mais, je ne suis pas seul ; une coopération efficace avec Maryse VANOOST, adjointe au maire, chargée du Comité des fêtes, permet de belles réalisations.

Mon engagement à l'Office du Tourisme est le prolongement de celui de l'UCAF.

Quant au sport, c'est une habitude d'Aubervilliers. Durant mon enfance, j'ai gardé un bon souvenir des associations qui nous permettaient de faire du sport et des activités diverses. Aussi, c'est naturellement que j'ai accepté de m'engager au club de frisbee, le « Ré Flying Oysters ». D'autant que ce sport a été introduit sur la commune par des saisonniers de « La Fiancée du Pirate ». Il commence à être connu, mais il faut soutenir son développement, car il demande souplesse, adresse et respect de l'autre (dans ce sport l'arbitrage est assumé par l'ensemble des joueurs). C'est un sport qui cristallise beaucoup de valeurs pour les jeunes.

Merci Christian pour ce partage.

(1) vous pouvez retrouver l'histoire de Billy le puma sur le site du Phare de Ré « la folle échappée de Billy le puma », avec une vidéo d'époque.



# Association SIMON de CYRÈNE



Dominique et Guy Germain

Depuis bientôt deux ans, Guy et Dominique GERMAIN ont « déposé leur sac » dans la maison « Le Moulin de la côte ». En effet, l'association Simon de Cyrène a ouvert un accueil à La Flotte.

## Guy, qui est Simon de Cyrène ?

L'association « Simon de Cyrène » a été créée en 1996 sous l'impulsion de l'Office Chrétien des personnes Handicapées (O.C.H.) par un groupe de parents d'adultes physiquement handicapés, accidentés de la vie, et de responsables associatifs. Elle est soutenue techniquement par l'Association des Paralysés de France (A.P.F.).

Depuis plusieurs années, l'association travaille sur un projet novateur de lieux d'habitations partagées pour personnes adultes handicapées physiques, dans l'esprit des foyers de l'Arche et avec le parrainage de l'Arche, créée par Jean VANIER.

De nombreuses personnes gravement accidentées doivent réapprendre à vivre avec un handicap lourd. Il existe peu de réponses adaptées en France à ce jour. Beaucoup se retrouvent chez leurs parents vieillissants ou dans des centres inadaptes.

Des professionnels multidisciplinaires reconnus dans le monde du handicap ont accepté de travailler bénévolement, motivés par l'idée d'unir leurs expériences pour apporter une réponse fondée sur l'attente des personnes handicapées.

## Pourquoi s'installer à La Flotte ?

Une propriété comprenant deux maisons et un parc, face au Pertuis Breton, a été donnée en juillet 2010 par le Père Daniel HERAUD, bien connu des flottais et en particulier des paroissiens, à l'association « Simon de Cyrène ». Celle-ci a décidé d'en faire un lieu de vacances pour les personnes en situation de handicap, leurs familles, leurs amis, les professionnels qui les accompagnent au quotidien.

Dans l'esprit du projet associatif, il s'agit de faire de ce lieu un véritable lieu de repos, d'amitié, de loisirs et de ressourcement.

La gestion de la maison, l'accueil et l'accompagnement lors de certaines activités ont été confiés à un couple d'hôtes, mon épouse et moi-même,

## En plus de l'accueil dans une maison de charme face à la mer, qu'avez vous proposé durant la belle saison ?

Nous leur proposons des moments de repos dans le parc et des animations externes pour profiter de l'environnement de la maison, du village et de l'île : promenades, visites, bains de mer, ...

Grâce au concours de la commune, nous pouvons profiter de matériels spécifiques au poste de surveillance de la plage de l'Arnérault pour l'accès à la plage et à la mer.

C'est un moment de calme, propice à l'accueil et à l'écoute. C'est un moment de ressourcement.

## Quels sont les projets pour demain ?

Une nouvelle association « Simon de Cyrène »-Poitou Charentes a été créée pour gérer la maison actuelle et pour porter un projet de développement de l'accueil.

Ce nouveau projet poursuit plusieurs objectifs : pouvoir accueillir des groupes autonomes, pouvoir accueillir des personnes seules et favoriser les rencontres et le « vivre ensemble » entre personnes avec et sans handicap.

Pour répondre à ces objectifs, l'association prévoit de réaliser de nouveaux espaces : un gîte accessible aux personnes à mobilité réduite, 6 studios d'accueil temporaire et des espaces communs pour permettre les rencontres, le vivre ensemble.

Un programme de recherche de fonds sera prochainement lancé afin de pouvoir financer les investissements nécessaires, ainsi que la recherche de partenariats.

## Guy, pour vous et votre épouse Dominique, pourquoi cette nouvelle aventure ?

Nous étions commerçants dans les Ardennes depuis 40 ans. Même si nous avons une expérience du handicap et des relations humaines, nous n'étions nullement promis à la gestion d'un tel lieu.

Il a fallu certaines circonstances pour nous amener à nous poser des questions sur un nouveau choix de vie au seuil de notre retraite. Lorsque nous avons appris que l'Association Simon de Cyrène cherchait à développer un centre d'accueil à La Flotte, nous avons très vite su que c'était un beau projet de vie pour nous et nous nous sommes alors jetés dans l'aventure !

Nous concluons notre rencontre avec une pensée pour Philippe POZZO DI BORGO. Homme d'affaires Philippe POZZO DI BORGO est devenu tétraplégique, à la suite d'un accident de parapente. Il a raconté son expérience et son retour à la vie dans un livre « Le Second Souffle ». Son histoire et sa relation avec son auxiliaire de vie, Abdel Yasmin Sellou, ont inspiré le film « Intouchables ».

Philippe POZZO DI BORGO est président d'honneur de l'association Simon de Cyrène et réaffirme son soutien par le versement de « royalties » du film à l'association.



# MISSION LOCALE PÔLE EMPLOI



La Mission Locale pour l'Emploi a fêté ses 30 ans cette année. Elle assure un accompagnement des jeunes de moins de 26 ans dans leur recherche d'emploi.

La mission reçoit individuellement les jeunes dans ses bureaux de La Rochelle et à Pôle Emploi de Sainte Marie de Ré. Soucieuse d'être au plus près des jeunes pour mieux les soutenir, La Mission Locale assure deux fois par mois un accueil sur rendez-vous à la Maison des Jeunes de Bel Air à La Flotte.

La mission accompagne actuellement une vingtaine de jeunes de la commune et les renseigne sur tous les nouveaux dispositifs.

Ce qu'il faut savoir sur les emplois d'avenir (EAV) :

Ces contrats s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans, voire 30 s'ils sont reconnus handicapés, d'un niveau inférieur au bac pour ceux de l'île de Ré. CAP et BEP acceptés avec 6 mois de recherche d'emploi.

Ce sont des emplois dans le secteur non-marchand (pour l'instant) c'est-à-dire dans les associations et les collectivités locales (mairie, communauté de communes). Dans le privé, les conditions sont en cours de finalisation.

Ce sont des contrats à temps plein, 35h, sur une durée de 3 ans, pris en charge par l'Etat à 75% du salaire brut sur la base du SMIC.

Ils prévoient une formation diplômante ou qualifiante.

Ces contrats sont signés en passant par la Mission locale

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Bénédicte BECONNIER, conseillère Mission locale, au 06.84.54.40.56

La « POE » individuelle est une formation avant l'embauche

Elle a pour objectif de permettre à un demandeur d'emploi d'acquérir la qualification ou les compétences professionnelles requises pour accéder à un emploi disponible dans une entreprise (contrat de travail proposé cdd de 12 mois ou cdi).

Elle concerne tout demandeur d'emploi et tout employeur du secteur privé ou du secteur public, Pôle Emploi finance tout ou partie d'une formation interne ou externe à l'entreprise sur une durée maximum de 400 h avec éventuellement un co-financement de l'OPCA lié à l'entreprise d'accueil.

Le futur salarié est stagiaire de la formation professionnelle et est rémunéré comme tel pendant la formation.

A l'issue de la formation le stagiaire est recruté comme salarié.

L'Action de Formation Préalable au Recrutement

L'objectif est le même que pour la Préparation Opérationnelle à l'Emploi : soit la satisfaction d'un besoin de recrutement, mais pour un contrat d'une durée de 6 à 12 mois.

Pour une formation d'une durée maximum de 400 h en organisme extérieur ou interne ou la possibilité d'un tutorat d'une durée de 200 h maximum pour la région.

Le futur salarié est stagiaire de la formation, rémunéré comme tel et recruté à l'issue de la formation.

**Pour ces deux mesures s'adresser :  
au Pôle Emploi dont vous dépendez ou sur Poleemploi.fr  
Disponible 24h sur 24 h**



**Vous pouvez prendre contact  
auprès de nos services**

Mail : [bsn-poi.sga@defense.gouv.fr](mailto:bsn-poi.sga@defense.gouv.fr)  
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.22.81  
courrier : Centre du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville - BP 647  
86023 POITIERS CEDEX

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

**L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet:

**l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Dans le cadre de la modernisation de l'état, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site [www.modernisation.gouv.fr](http://www.modernisation.gouv.fr) - rubrique « le recensement citoyen en ligne ».

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers [www.ac-poitiers.fr](http://www.ac-poitiers.fr) - rubrique « espaces jeunes – parcours citoyen ».



# Assemblée Générale 2013 des « Plus Beaux villages de France »

Après l'assemblée générale des trente ans en 2012 à Collonges-la-Rouge en Corrèze (voir le précédent n° du Bulletin Municipal, Printemps/Été 2012), celle de 2013 se tiendra dans l'île de Ré. Nous y trouvons deux villages classés parmi les plus beaux villages de France : La Flotte et Ars-en-Ré.

Les deux communes se sont réunies pour organiser ce rassemblement dans les deux villages.

Le vendredi 5 avril à midi, les représentants des communes de l'association se retrouveront à Ars-en-Ré pour un déjeuner, suivi d'un atelier technique. Ensuite, les membres du conseil d'administration se réuniront pour un conseil à la mairie d'Ars-en-Ré.

Durant ce temps, les autres participants visiteront le clocher d'Ars-en-Ré avant de se retrouver pour un dîner à la salle des fêtes d'Ars.

Le samedi 6 avril, un nouvel atelier technique se tiendra à Ars dans la matinée avant de rejoindre La Flotte par des navettes. A l'issue du déjeuner à la Base Nautique, l'Assemblée Générale statutaire se déroulera à la salle des fêtes de La Mairie.

Une réception réunira les personnalités et les médias sur le port de La Flotte avant le dîner de gala.

Le dimanche 7 avril, la matinée sera consacrée à une visite guidée du village de La Flotte.

Pour les accompagnants, les organisateurs ont prévu de nombreuses animations : visite guidée d'Ars-en-Ré, du Phare des Baleines, une sortie en mer, ...

Souhaitons la bienvenue à tous les maires des « Plus Beaux Villages de France ».



Pierre et Bernadette PUPIN  
Noces de Diamant



Michel et Monique BERLOIN  
Noces de Diamant



Yvette et André GUILLERON  
Noces de Palissandre

## Le repas de l'âge d'or

La commune fête ses aînés avec le traditionnel repas de l'âge d'Or. Une institution dans le village ! 230 personnes ont honoré l'invitation pour le déjeuner de l'âge d'Or qui s'est déroulé le samedi 24 novembre 2012 dans la grande salle de la Base Nautique de La Flotte. Ce repas, servi par la Sté Arsonneau de La Rochelle a été animé par l'association « les étoiles lyriques » du Vertou (revue cabaret et bal).

C'était l'occasion de fêter les anniversaires de mariage, 11 couples ont reçu une plante pour cet anniversaire : 4 noces d'or (50 ans de mariage), 4 noces d'orchidée (55 ans), 2 noces de diamants (60 ans) et 1 noce de palissandre (65 ans).

La commune a honoré ses doyennes, nées en 1916.



Andrée DUBUISSON



Germaine NODENOT



## ATTENTION TRAVAUX AU « BUREAU DE POSTE DE LA FLOTTE » DU 21 AU 25 JANVIER 2013



La directrice du « Bureau de Poste de La Flotte » nous informe de la **fermeture du Bureau du 21 au 25 janvier 2013**.

L'objectif de ces travaux est la mise aux normes de la porte d'entrée pour les personnes à mobilité réduite.

Pendant les travaux, les services seront limités pour :

- Les boîtes postales, les lettres recommandées, les colis... à retirer en instance au bureau : **accès par la ruelle des Ormes de 9h 30 à 12h 30**.
- L'envoi de courrier, l'envoi de colis, le retrait d'argent et toutes autres opérations : **s'adresser aux bureaux les plus proches à disposition à St Martin, Ste Marie et Rivedoux de 9h 30 à 12h 00 et de 14h 00 à 16h 00**.

Le distributeur de billets sera toujours actif pendant la durée des travaux.

Pour l'envoi du courrier, il est possible d'utiliser les boîtes jaunes installées dans la commune.

## LE BULLETIN MUNICIPAL DE NOUVEAU RÉCOMPENSÉ

Organisé par l'Association des Maires et présidé par Michel DOUBLET, sénateur de la Charente-Maritime, le 5ème Carrefour des Communes, salon des collectivités territoriales, s'est tenu à Saintes les 18 et 19 octobre 2012.

Au cours de ce salon ont été attribués les trophées du « meilleur bulletin municipal ». Le jury était composé des responsables de l'Association des Maires, du Groupe La Poste et de professionnels de l'infographie et du journalisme.

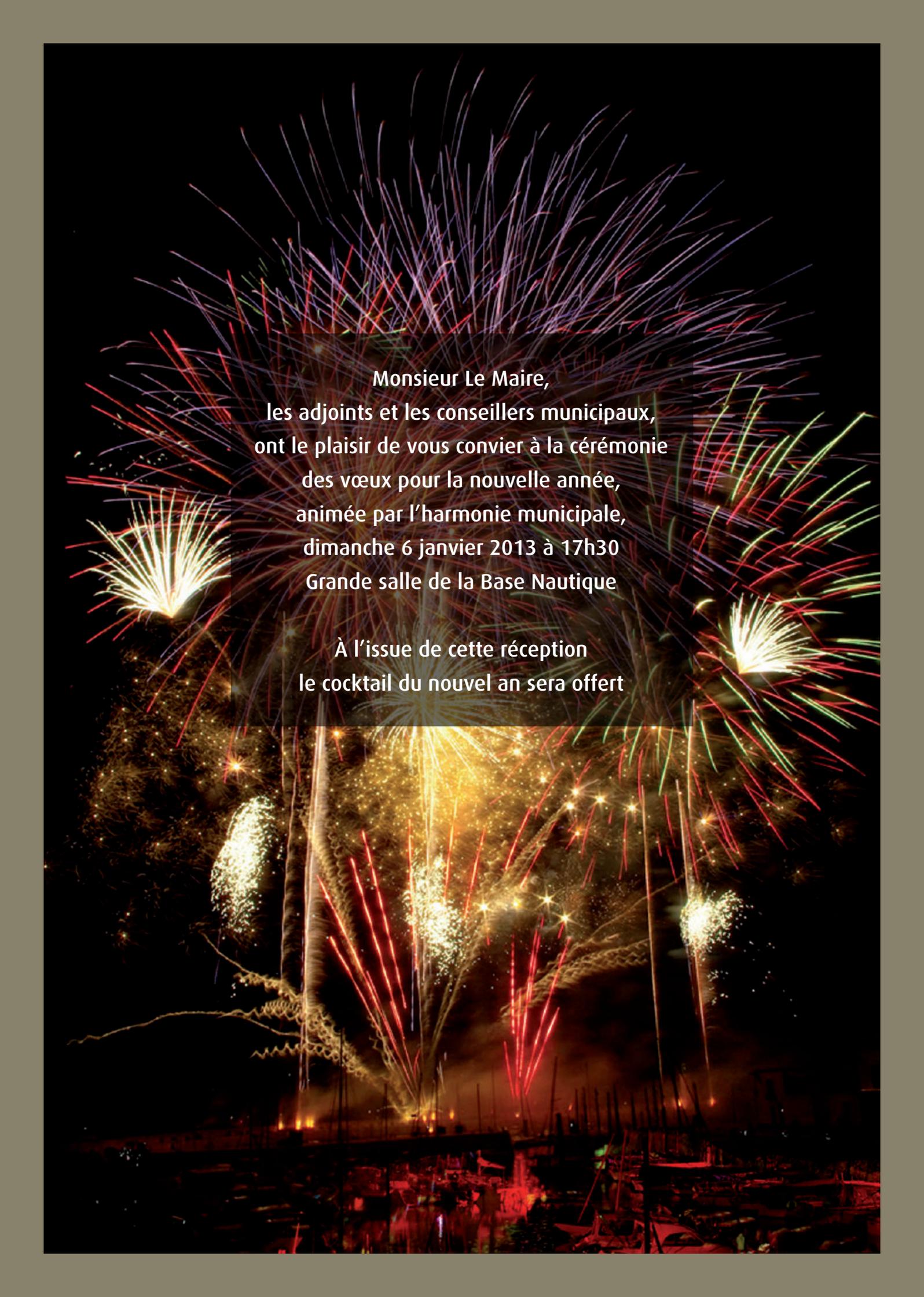
Dans la catégorie des communes de 2500 à 5000 habitants, la commune de La Flotte s'est vue attribuer le 2ème prix.

Si en 2010, le 1er prix avait été décerné au Bulletin Municipal de La Flotte, cette année il a été attribué à la commune de Dissay du département de la Vienne et le 3ème à la commune de Médis, près de Royan.

Cette nouvelle récompense est une reconnaissance de la qualité de la participation de toutes et de tous à la rédaction des articles et des photographies de la vie de la commune.

Merci de votre collaboration : associations, enseignants, élus, agents de la mairie, historiens, photographes, ...





Monsieur Le Maire,  
les adjoints et les conseillers municipaux,  
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie  
des vœux pour la nouvelle année,  
animée par l'harmonie municipale,  
dimanche 6 janvier 2013 à 17h30  
Grande salle de la Base Nautique

À l'issue de cette réception  
le cocktail du nouvel an sera offert